

BOURGS-CENTRES OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

Commune de Bessières

Communauté de communes Val' Aigo

PETR Pays Tolosan

Contrat 2ème génération

2022 / 2028



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Madame Carole DELGA, sa Présidente ;

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, représenté Monsieur Sébastien VINCINI, son Président ;

Le PETR Pays Tolosan représenté par Monsieur Didier CUJIVES, son Président ;

La Communauté communes Val' Aïgo, représentée par Monsieur Jean-Marc DUMOULIN, son Président ;

La commune de Bessières représentée par Monsieur Cédric MAUREL, son Maire.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des territoires ;

Vu la délibération N°2020/AP-NOV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil régional du 19 novembre 2020, relative au Plan de Transformation et de Développement -Green New Deal ;

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la deuxième génération des Contrats Territoriaux Occitanie et des pour la période 2021-2022 / 2027 ;

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 Mars 2021 du Conseil Régional Occitanie, relative à l'articulation et à la complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'Etat ;

Vu la délibération N° 2021/AP-DEC/07 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 16 décembre 2021, relative aux orientations et principes pour la nouvelle génération de politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2028 ;

Vu la Délibération N°AP/2022-06/10 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Contrat de Plan Etat-Région Occitanie (CPER) 2021-2027 et en particulier son Volet territorial ;

Vu la délibération N° AP/2022-06/08 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'adoption du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (Sradet) - Occitanie 2040 ;

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Territorial Occitanie de XXXXXX (Communauté d'Agglomération/PETR/PNR) pour la période 2022-2028 ;

Vu la délibération de la commune de Bessières n° 2023-82 en date du 06 juillet 2023 portant approbation du contrat cadre Bourgs-Centres / Occitanie Pyrénées - Méditerranée ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Val' Aïgo en date du XXXXX ;

Vu la délibération du PETR / Association / PNR de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX en date du XXXXXXXX



Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du Conseil Départemental de/du XXXX en date du XXXX ;

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg Centre Occitanie / Pyrénées Méditerranée de la / les Commune-s de XXXX.

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

Une politique territoriale renouvelée en déclinaison du Pacte Vert Occitanie

La politique contractuelle territoriale a pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation de notre modèle de développement, des dynamiques impulsées par le PACTE VERT.

Le rééquilibrage territorial au cœur de l'ambition régionale

Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial. En effet, ces dernières doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de la création d'emplois, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

C'est ainsi que près de 450 contrats **Bourgs-Centres Occitanie ont été conclus entre 2018 et 2021.**

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie et Contrat Bourgs-Centres Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à impulser et accélérer l'engagement des territoires vers une région plus inclusive et à énergie positive et répondre ainsi aux enjeux prioritaires identifiés par le PACTE VERT Occitanie, fondement des politiques publiques régionales, qui repose sur trois piliers :

- ⇒ La promotion d'un nouveau modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, conciliant excellence et soutenabilité ;
- ⇒ Le rééquilibrage territorial ;
- ⇒ L'adaptation et la résilience face aux impacts du changement climatique.

En cohérence avec les priorités d'aménagement portées dans le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires - SRADDET Occitanie 2040 et les mesures de transformation définies par le PACTE VERT, la Région souhaite mettre en œuvre une nouvelle génération de la politique contractuelle territoriale qui a vocation à traduire, au niveau de chaque Territoire de Projet, une ambition collective : faire évoluer notre société vers un modèle plus juste et plus durable.

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie et approfondie pour la période 2022-2028.

Le partenariat qui a été mis en place lors de la précédente génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie, notamment avec les services de l'État, l'Établissement Public Foncier Occitanie, les CAUE d'Occitanie et tout autre partenaire souhaitant s'associer à la démarche, sera poursuivi et renforcé.

Article 1 : Objet :

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le PETR Pays Tolosan, le Département de la Haute-Garonne, la Commune de Bessières, la Communauté de Communes Val'Aïgo, en y associant les services de l'État, notamment la Direction

Départementale des Territoires (DDT31), et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Garonne (CAUE 31).

En organisant entre l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes (contrats existants ou à venir), la mutualisation des fonctions de centralité et d'attractivité au profit du bassin de vie. Sont principalement concernées les communes suivantes : Villemur-sur-Tarn (avenant en cours), Buzet-sur-Tarn (éligible au dispositif) ou encore les communes un peu plus éloignées comme Montastruc-la-Conseillère ou Garidech.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la commune de Bessières ainsi que la qualité du cadre de vie des habitants, dans les domaines suivants :

- La structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- L'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous ;
- Le développement de l'économie et de l'emploi ;
- La qualification du cadre de vie – qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- La valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel /architectural /culturel.

Il a par ailleurs vocation à s'inscrire en complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'État. Le présent Contrat Bourg Centre Occitanie doit s'inscrire en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie de 2022-2028, dont il est un sous-ensemble.

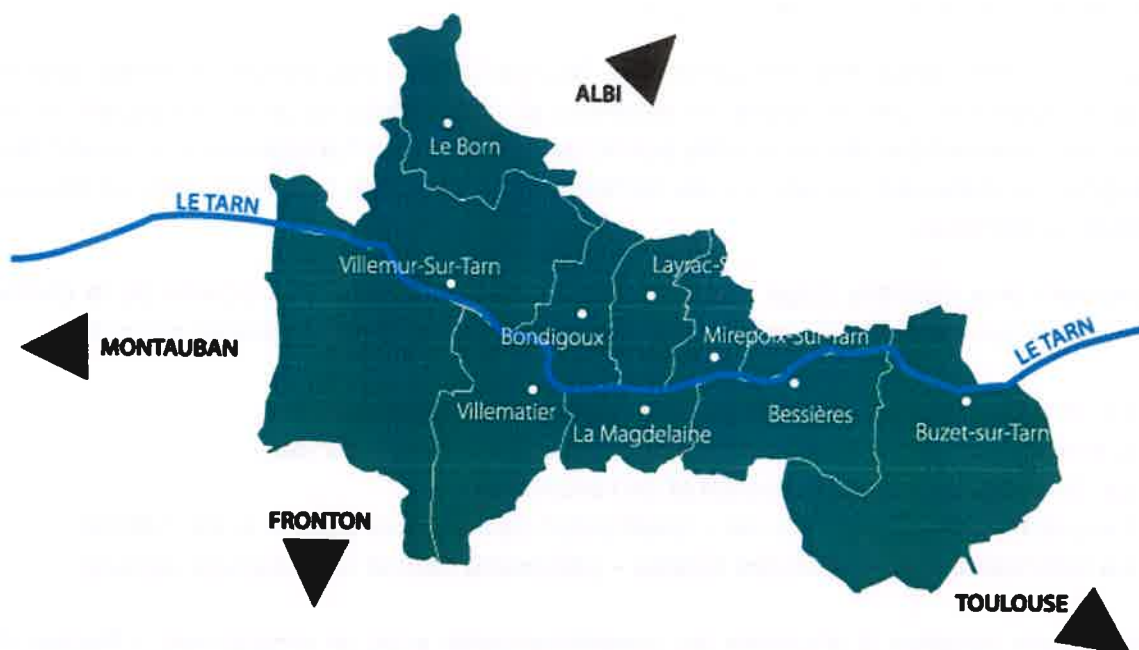
Lorsqu'ils concernent des communes Bourgs Centres mitoyennes, tous les contrats Bourgs-Centres doivent faire l'objet d'une démarche coordonnée, tant en termes de contractualisation (Avenant ou nouveau contrat) que d'approche programmatique (Programme pluriannuel Du contrat Bourg-Centre et Programme Opérationnel Annuel du Contrat Territorial Occitanie).

Article 2 : Contexte et enjeux :

Présentation de la Commune et de son territoire

Bessières, ville rurale au cœur du triangle Toulouse - Albi - Montauban

La commune de Bessières, située entre Toulouse, Albi et Montauban est rattachée à la Communauté de communes Val'Aïgo, au nord-est du département de la Haute-Garonne. La ville est limitrophe du département du Tarn et s'étend sur 16,68 km². Elle compte au 1^{er} janvier 2023, 4 258 habitants. Bessières a une croissance démographique forte, avec une hausse de sa population de plus de 2,4 % an.



Démographie et flux de population

POP T3 - Population par sexe et âge en 2019

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 987	100,0	2 140	100,0
0 à 14 ans	442	22,2	418	19,5
15 à 29 ans	290	14,6	263	12,3
30 à 44 ans	441	22,2	469	21,9
45 à 59 ans	396	19,9	378	17,7
60 à 74 ans	257	12,9	298	13,9
75 à 89 ans	138	6,9	211	9,9
90 ans ou plus	23	1,2	103	4,8
0 à 19 ans	581	29,2	521	24,3
20 à 64 ans	1 062	53,4	1 106	51,7
65 ans ou plus	344	17,3	513	24,0

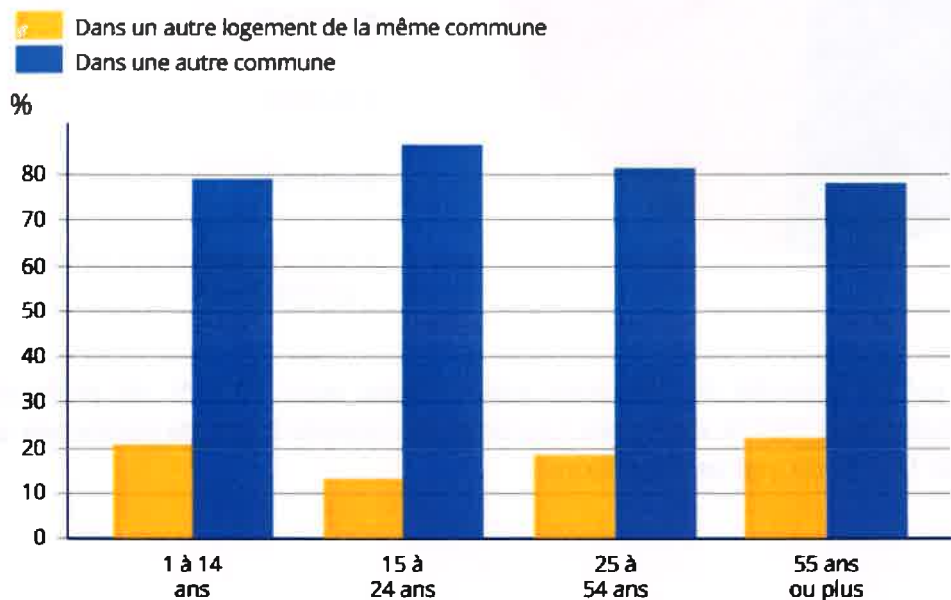
Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

La composition de la population est plutôt conforme au reste du territoire. À noter, la population communale compte une part importante de personnes de plus de 60 ans, notamment en raison de la présence des trois EHPAD (public/privé) sur la commune.

Concernant la composition des ménages sur la commune, elle compte un tiers de ménages composé d'une seule personne, contre deux tiers de ménages avec enfant(s) ou sans enfant(s). Parmi ces ménages de plusieurs personnes, les familles monoparentales restent stables et représentent une part de 10 % des ménages ; il s'agit principalement de femmes seules avec enfant(s). 50 % des familles installées sur la commune sont des couples avec enfant(s) soit 560 familles sur 1120. Le nombre total de ménages sur la commune est en forte augmentation passant de 1282 en 2008 à 1665 en 2019. La composition des familles de la commune, en 2019, se dénombrerait comme suit : 50 % de couples avec enfant(s), 14,7 % de familles monoparentales et enfin, 35,3 % de couples sans enfant

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant

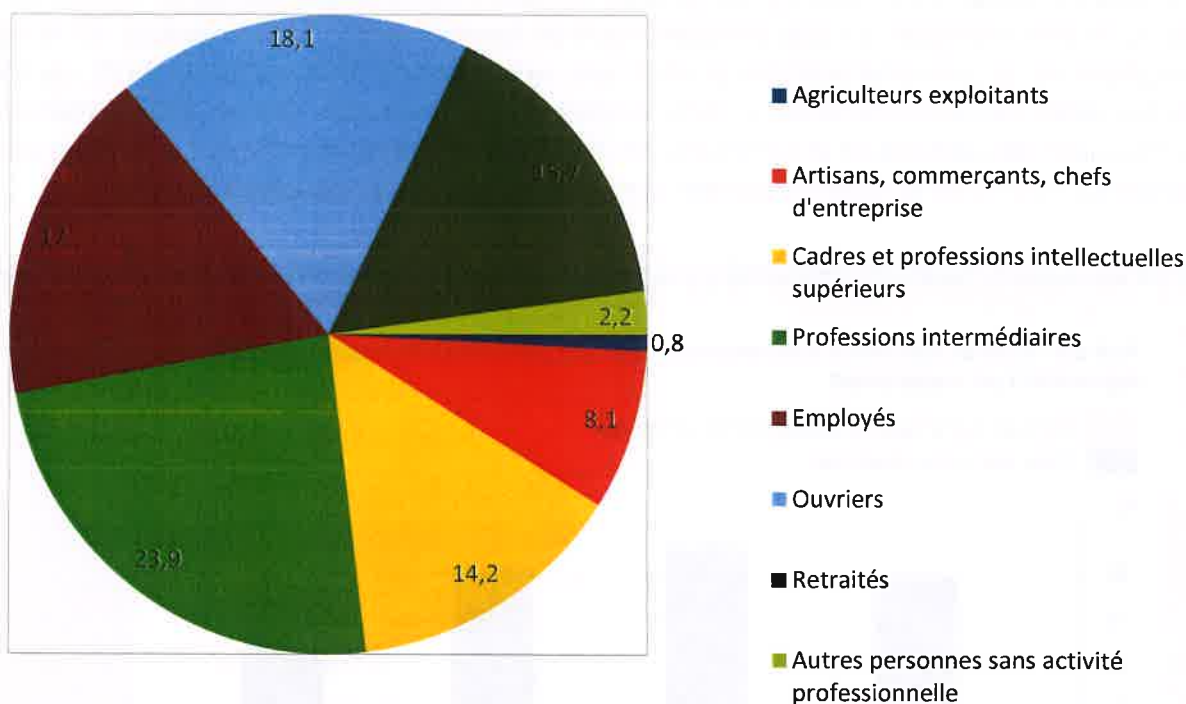
POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022.

→ On voit que la commune attire essentiellement de nouveaux habitants qui sont installés depuis peu de temps. En effet, la commune est située au cœur du Triangle Toulouse-Montauban-Albi, avec sa proximité avec l'autoroute n° 68, les actifs peuvent facilement se rendre à Toulouse et à Montauban en passant par la route départementale n° 630. Elle offre de nombreux services à ses habitants avec de multiples commerces de proximité, des entreprises nouvellement installées qui la rendent attractive et dynamique (zone d'activités du Triangle). Les administrés de tout âge peuvent facilement avoir accès à la culture, aux loisirs et au sport.

Les ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019 en pourcentage



Le profil des ménages est en majorité de catégorie intermédiaire avec 23,9 % de professions intermédiaires, 17 % d'employés et 18,1 % d'ouvriers. La commune compte 2,2 % de personnes sans activités professionnelle et 14,2 % de cadres supérieurs.

Logement en 2019 :

La commune en 2019 comptait 90 % de résidences principales et 7,5 % de logements vacants. Les logements sont principalement des maisons (79,2 %) contre 20,7 % d'appartements. Ces logements se composent respectivement de 4,7 et 2,8 pièces en moyenne.

Concernant l'ancienneté d'emménagement des ménages en 2019, un tiers des habitants ont emménagé depuis moins de 4 ans.

Il est constaté une dégradation des façades en centre-ville sur les logements vacants, nécessitant pour certains des travaux. Aussi, les logements anciens ne sont pas adaptés à la demande de par leur taille importante mais également de par l'absence d'extérieur dans ces logements. Ce sont des logements qui nécessitent des travaux importants de rénovation pour leur isolation et leur modernisation.

Transport et mobilité

La commune, tout en préservant une vie rurale bénéficie de l'influence des grandes villes qui l'entourent, particulièrement de la métropole toulousaine. Bessières fait d'ailleurs partie de l'aire urbaine de Toulouse. Sa proximité avec Toulouse est d'autant plus simplifiée par un accès rapide via l'autoroute A68 qui permet aux Bessiéraines et Bessiérains d'accéder au périphérique toulousain en seulement une vingtaine de kilomètres.

Les transports en commun sont assurés par les réseaux liO (ligne Montauban / Saint-Sulpice-la-Pointe) et Arc-en-ciel (ligne Villemur-sur-Tarn / Toulouse), chacun d'eux garantissant à l'utilisateur de bénéficier d'une correspondance dans une gare ferroviaire (Gare de Saint Sulpice-la-Pointe ou Toulouse Matabiau). La commune a également fait le choix de mettre à disposition un transport à la demande (TAD) pour faciliter le déplacement des personnes âgées et handicapées. Néanmoins, la commune est encore très peu équipée de pistes cyclables.

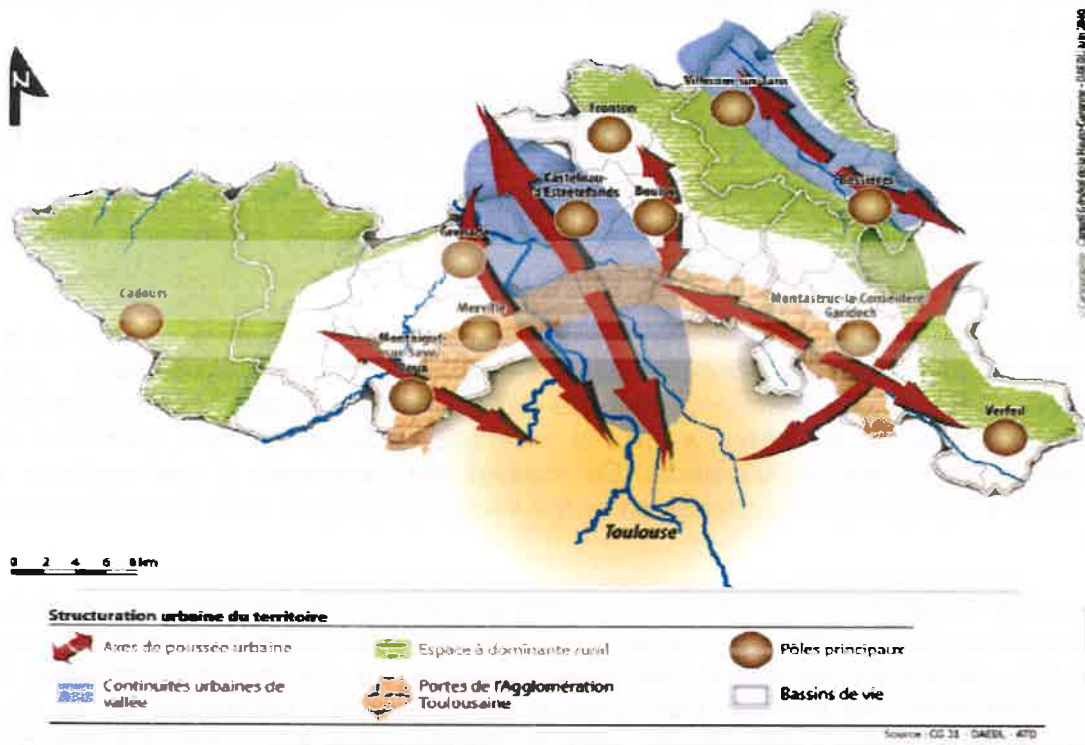
La circulation des véhicules et poids lourds se prépare à être modifiée avec la création de la voie de contournement du centre-ville de Bessières par le Département de la Haute-Garonne. Les travaux débuteront à l'automne 2023. Cette nouvelle voie départementale, reliant le rond-point de la zone commerciale Les Portes de Bessières, jusqu'à la commune de Buzet-sur-Tarn, permettra aux poids lourds d'éviter le centre-ville de Bessières. Ce maillage est nécessaire à une meilleure insertion territoriale grâce à des flux routiers apaisés en centre-ville et des liaisons avec les communes voisines optimisées.

Néanmoins, cette déviation ne doit en aucun cas être la reproduction des erreurs du passé, elle doit dévier les camions mais ne doit pas « vider » le centre-ville des voitures qui drainent le flux des habitants et des usagers des services et commerces du centre. La stratégie de revitalisation du centre bourg doit intégrer avec une attention particulière le risque que peut représenter un tel ouvrage en termes de désertification du centre-ville. En effet, la déviation d'un flux routier doit être considérée comme un avantage mais aussi comme un risque de diminution de la présence des usagers et de fait, de la fréquentation des espaces publics et des commerces du centre bourg.



Pour pallier à la construction prochaine de la voie de contournement, la municipalité axe sa stratégie de dynamisation du centre-ville en accentuant son animation, en offrant des services indispensables à chacun notamment sur le volet de la santé et de l'éducation, tout en proposant des espaces à vivre agréables et faciles d'accès. La stratégie d'implantation de commerces sur l'axe routier depuis la zone commerciale vers le centre-ville contribue à cette redynamisation également en redirigeant les flux des voitures vers la place centrale.

Pour ce faire, une étude de mobilité sera réalisée afin de conforter les choix d'aménagement de la commune.



ESPACE A DOMINANTE RURALE ET CONTINUITES URBAINES

Bessières, une commune dynamique aux nombreux services :

Malgré sa proximité avec l'aire toulousaine, la commune de Bessières n'en reste pas moins une commune rurale faisant partie du bassin versant de la Garonne et traversée par la rivière Tarn.

La ville est dotée de multiples infrastructures : une crèche, deux maisons d'assistants maternels, une école maternelle publique, une école élémentaire publique, avec des services ALAE et ALSH, une école primaire privée, un collège et un Centre de formation (CFA Unicem qui propose de multiples offres de formations dans les domaines de la construction, génie civil, électricité, énergie, mécanique, électronique, sciences, production industrielle, transport, logistique, etc...). Le centre de formation a d'ailleurs été agrandi il y a deux ans pour répondre au nombre important d'inscriptions.

Crèche Kirikou

École élémentaire Louise Michel



CFA UNICEM de Bessières



Elle est également dotée de deux EHPAD publics (Cécile Bousquet et Le Pastourel) et un EHPAD privé (Le Pastel).

EHPAD Le Pastourel



EHPAD Cécile Bousquet



La commune est consciente de la crise démographique médicale qui s'annonce en France et plus particulièrement de cette problématique sur son propre territoire.

En effet, les praticiens Bessiérains en place ne trouvent pas de remplaçant pour assurer la continuité de leur activité après leur départ à la retraite.

La création d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle qui est en cours de réalisation sur la commune, semble être la solution la mieux adaptée pour répondre localement mais aussi au-delà du territoire de la commune, aux problématiques de santé publique (amélioration de la qualité d'exercice des professionnels de santé, accessibilité, coordination et continuité des soins, etc...) et d'aménagement du territoire. Ce projet permettra de palier au problème de désertification médicale qui s'annonce au sein de la commune.

Par ailleurs la commune de Bessières bénéficie d'un tissu associatif très riche offrant à ses habitants des activités de loisirs et sportives très variées (pêche, chasse, danse country, multisport, danse

urbaine, chorale, comité des fêtes, confrérie mondiale des chevaliers de l'omelette géante de Bessières, cours d'anglais, croix rouge de Bessières, salle d'escalade, etc...). Ces équipements rayonnent bien au-delà de la commune avec des pratiquants venant des communes situées aux alentours.

Elle compte une soixantaine d'associations regroupant plus de 5 000 adhérents qui œuvrent pour faire vivre la ville et la faire rayonner au-delà de ses frontières. Le dynamisme de ses animations fait l'identité de Bessières et notamment avec l'évènement annuel qu'est l'omelette géante de Pâques. Par ailleurs, plusieurs espaces sportifs et culturels sont dédiés aux adhérents. Une grande partie d'entre eux se situent sur la plaine de Balza : la maison des associations, de l'espace Efferv&sens, l'espace Soleiha composée d'une salle de spectacle et du cinéma Ticky Holgado et de la halle au sport Robert Monclar, le boulodrome couvert Jean Cayla additionné à ses terrains de pétanque extérieurs, les courts des tennis couverts et extérieurs, ainsi que le city stade et le Skate Park.

Cette plaine de Balza est très fréquentée par les familles et les adolescents ce qui fait d'elle un véritable lieu de vie intergénérationnel.

L'omelette géante de Bessières



Crédit photo : Le Journal Toulousain

Un patrimoine naturel riche vecteur de tourisme :

La commune se trouve au cœur d'un patrimoine naturel remarquable. En effet, elle est traversée par la rivière Tarn qui traverse toute la Communauté de communes Val' Aïgo. Cette rivière permet d'offrir de nombreux loisirs comme la baignade, la pêche ou encore les balades au bord de l'eau.



La forêt de Buzet, véritable poumon vert aux portes de l'agglomération toulousaine, à cheval sur les communes de Bessières, Buzet-sur-Tarn et Paulhac, est un lieu où la diversité est protégée et où des parcours pédagogiques sont proposés au grand public. Depuis le 28 janvier 2016, la forêt départementale de Buzet-sur-Tarn est classée en Espace naturel sensible (ENS). De nombreux circuits de randonnées et aménagements sont installés afin de pouvoir découvrir cette forêt. Elle est largement utilisée par les Bessiéraines et Bessiérains pour les promenades et activités en extérieur. Cet espace attire également de nombreux visiteurs des communes voisines, ainsi que de la métropole toulousaine.

La forêt de Buzet



Crédit photo : Haute-Garonne Tourisme

Par ailleurs, la commune dispose d'un petit patrimoine bâti dont l'Église Saint-Jean Baptiste qui date des XV et XIXème siècles. En 1883, elle est restaurée et agrandie. Son clocher toulousain octogonal, dont une cloche est cassée, date de 1593. Des travaux de restauration ont été entrepris depuis 2002.

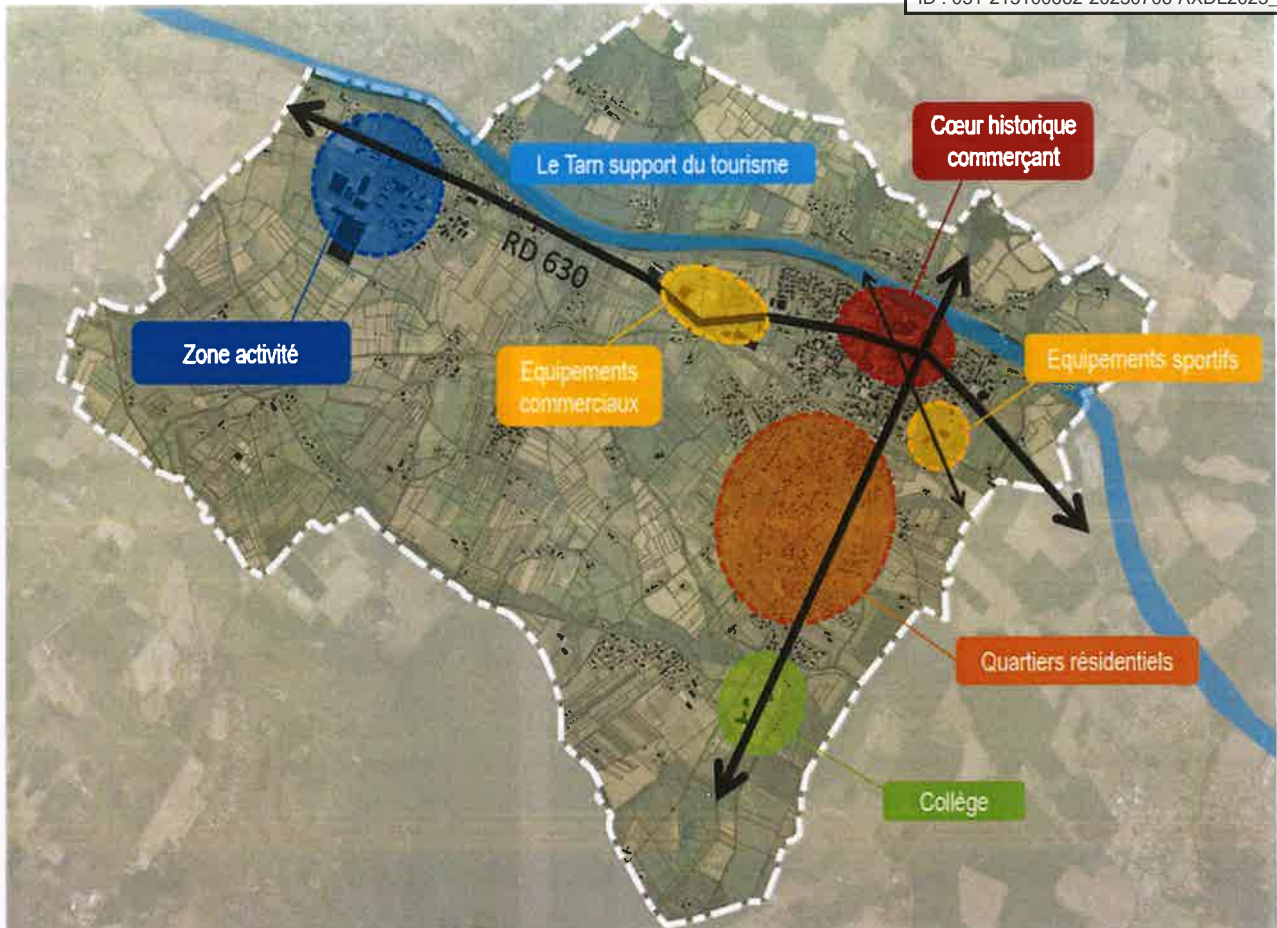


Crédit photo : Haute-Garonne Tourisme

Fonctionnement urbain sur deux axes perpendiculaires : une commune « étirée »

À Bessières, l'activité est répartie en plusieurs pôles majeurs sur le territoire communal :

- Le cœur de ville, situé autour de son esplanade est traversé par la route départementale n° 630, proche du vieux bourg, et accueille principalement des commerces de proximité (commerces de bouche) et des équipements publics tels que la mairie, la médiathèque et le centre communal d'action sociale.
- La zone commerciale Les Portes de Bessières en entrée de ville côté ouest, compte une jardinerie, un spécialiste motoculture, un supermarché, un centre commercial avec plusieurs enseignes ainsi qu'un restaurant.
- La zone d'activités du Triangle route de Montauban, regroupant une trentaine d'entreprises et artisans, et est également marquée par la présence d'un incinérateur, de serres maraîchères, du CFA Unicem et des ateliers municipaux. Cette zone occupe une surface de 30 hectares découpés en 3 zones (artisanale, industrielle et mixte).
- La plaine de Balza, aire verdoyante comptant plusieurs équipements socio-culturels (3 aires de jeux et un espace pique-nique prochainement).
- Un pôle d'activité récent, au sud de la ville regroupant un collège, un EHPAD et des équipements sportifs tels qu'un stade et un gymnase / salle polyvalente.



La plaine de Balza



La traversée de la commune de Bessières se fait le long d'une grande aire verdoyante arborée de platanes. Elle permet d'arriver en cœur de ville et à l'esplanade Bellecourt, place centrale de la commune.

***Rangée de platanes avant l'entrée
dans le centre-ville***



Esplanade Bellecourt



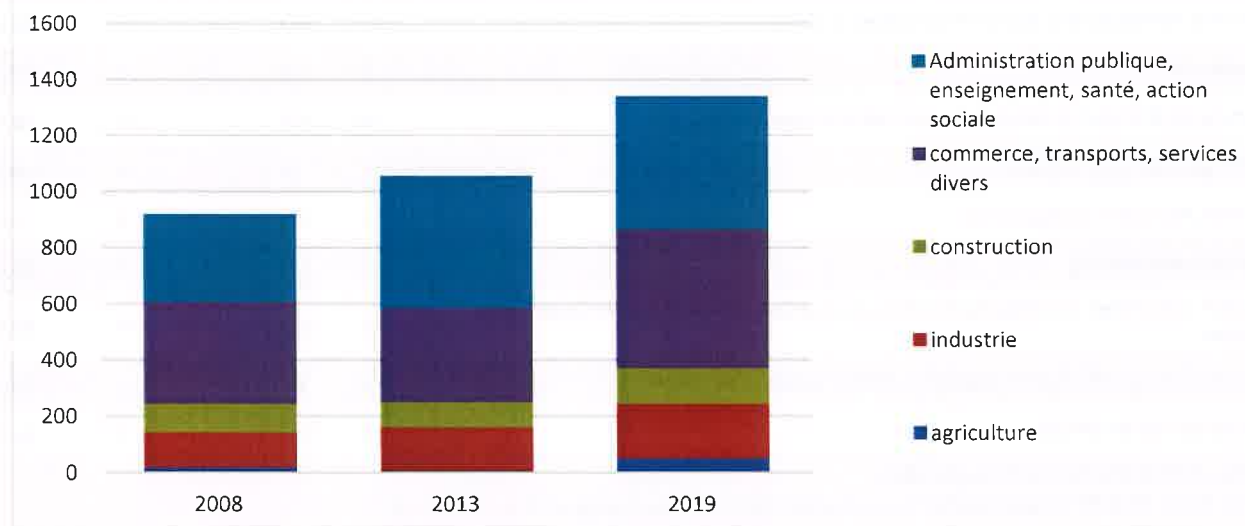
Dynamiques économiques :

La population communale des 15-64 ans est composée pour les $\frac{3}{4}$ d'actifs ayant un emploi et, 8,9 % de chômeurs et autres inactifs (majoritairement chez les 15-24 ans), légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 7.1%. La commune a connu notamment une augmentation importante de la part de la population en profession intermédiaires, alors que le nombre d'employé est en recul sur la période 2008-2019.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	dont actifs ayant un emploi	2013	dont actifs ayant un emploi	2019	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 399	1 301	1 688	1 498	2 000	1 840
dont						
Agriculteurs exploitants	8	8	10	10	10	10
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	106	106	126	121	190	185
Cadres et professions intellectuelles supérieures	161	153	194	184	250	240
Professions intermédiaires	390	382	414	363	610	570
Employés	413	370	626	563	555	495
Ouvriers	310	282	319	257	380	340

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Emploi selon le secteur d'activité

En 2019, 79,1% des actifs de 15 ans ou plus et qui résident dans la commune ont leur lieu de travail dans une commune contre 20,9 % qui travaillent à Bessières. Cela entraîne donc des déplacements quotidiens domicile/travail.

Bessières compte au total 139 entreprises, pour moitié dans le domaine du commerce/transports/services divers. La commune a une majorité de petites entreprises, avec 71,9% des entreprises qui compte 1 à 9 salariés.

RES T1P - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2020

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	139	100,0	14	100	25
Agriculture, sylviculture et pêche	3	2,2	1	1	1
Industrie	17	12,2	1	11	5
Construction	17	12,2	5	11	1
Commerce, transports, services divers	76	54,7	5	61	10
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	30	21,6	2	23	5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	26	18,7	2	16	8

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2022.

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	71	100,0	47	66,2
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	13	18,3	11	84,6
Construction	5	7,0	2	40,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	18	25,4	12	66,7
Information et communication	2	2,8	2	100,0
Activités financières et d'assurance	3	4,2	0	0,0
Activités immobilières	4	5,6	1	25,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	12	16,9	10	83,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5	7,0	5	100,0
Autres activités de services	9	12,7	4	44,4

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

Les principales entreprises de la commune sont situées dans la zone commerciale « Les Portes de Bessières » dont la jardinerie Solignac et la société Chrisdan (Super U). Cette zone accueillera prochainement un restaurant McDonald's. La commune compte également plusieurs entreprises situées dans la zone économique du Triangle, qui accueillera prochainement la société LHYFE, premier fournisseur d'hydrogène vert et renouvelable. La commune est régulièrement sollicitée par de multiples entreprises qui souhaiteraient s'implanter sur le territoire.

Le centre-ville est marqué par la présence de commerces de bouche notamment situés autour de l'esplanade Bellecourt. L'association de commerçants « Les Vie-Trines du centre » organise de nombreux événements. Cette esplanade accueille tous les lundis matin son marché de plein vent qui

attire les habitants de la commune mais également ceux des communes alentour. Cette année 2023 a été marquée par les 230 ans du marché de plein vent, évènement qui a réuni la municipalité et les Bessiéraines et Bessiérains.

Le marché de Bessières



Diagnostic et identification des enjeux

La commune a réalisé une étude stratégique pour le développement et la valorisation du Bourg centre qui a permis de définir les atouts et opportunités de Bessières, mais également de détecter les faiblesses et les menaces (soutenu par la Région). Cette étude a porté sur :

- L'image de la commune ;
- Les commerces et les services ;
- La structure de la commune ;
- Le logement et la population.

Image de la commune	
ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Une esplanade qui marque le centre-bourg • Une église et une médiathèque • Une grande place généreuse 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité vélo globalement absente • Manque de parcs et de jeux pour les enfants



	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation omniprésente mais la mise en place de la déviation fin 2023 désengorgera le centre-ville • Rivière déconnectée des flux • Dégradation des façades sur les logements vacants • Absence de traitement des vitrines des commerces vacants • Peu de patrimoine bâti
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Présence du Tarn • Une place sous utilisée • Des connexions à améliorer 	<ul style="list-style-type: none"> • Vacance de logement s'expliquant par le fait que les propriétaires ne souhaitent pas vendre mais aussi par des indivisions souvent complexes • Ne pas savoir saisir l'opportunité du contournement • Banalisation de l'image et perte d'identité
> Enjeux identifiés à l'issue du diagnostic	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Repenser la place centrale et valoriser le patrimoine bâti identitaire</i> - <i>Créer un poumon vert en centre-ville (plaine de Balza et bords du Tarn)</i> - <i>Retrouver un contact avec le Tarn</i> 	

Commerces et services	
ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Offre généreuse de services et d'équipements (sport, scolaire, ...) • Offre de grande distribution large • Commerces de proximité et de bouche • Arrivée d'entreprises spécialisées (ex : LHYFE) et de grandes enseignes (ex : LIDL, McDonald's) 	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires d'ouverture non homogènes • Pas d'ouverture entre 12h et 14h + le mercredi • Image vieillissante du commerce de centre-ville • Perception « dégradée » du commerce en ville en raison d'un manque de dynamisme commercial • Pas de restauration de qualité • Pas d'offre de « click and collect »
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Des espaces publics permettant d'accueillir plus de commerces, et des espaces privés à réhabiliter. Une fois rénovés, les espaces publics et les bâtiments vacants pourraient reprendre une fonction de commerce • Offre de proximité en cours de renouvellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de diversité commerciale en centre-ville • Une offre bio pouvant se développer en périphérie • Pas de magasin drive sur le secteur • Désertification médicale en perspective avec la majorité des médecins en fin de carrière

- Une population consommatrice de « **produits locaux** »

> Enjeux identifiés à l'issue du diagnostic

- Réorganiser l'offre commerciale et de services en centre-ville
- Favoriser la diversité commerciale
- Anticiper une désertification médicale
- Renforcer le caractère de pôle urbain et commerçant, équilibre à l'échelle du bourg centre élargi et complémentaire à la zone commerciale périphérique

Structure de la commune

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Une grande commune • Une commune bien équipée • Un centre-bourg (dont bastide) très regroupé • Une nature proche (Tarn/Balza/forêt de Buzet) • Le Tarn en centre-bourg 	<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation majoritairement est-ouest • Une commune qui s'étire • Un secteur d'équipement en impasse, peu relié au reste • Un collège loin du centre • Un axe central très circulé mais qui le sera beaucoup moins avec la future déviation
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Les secteurs résidentiels : il y a un besoin de logement pour maintenir la population à un niveau constant auquel s'ajoute la nécessité d'accueillir des populations nouvelles en raison du besoin démographique mais aussi pour palier au desserrement des ménages. • Le contournement 	<ul style="list-style-type: none"> • Une frontière liée au contournement • Urbanisation de la commune • Avec l'arrivée du contournement, délaissement du centre-bourg

> Enjeux identifiés à l'issue du diagnostic

- Structurer les espaces publics en réorganisant les circulations pour redonner une identité aux espaces publics et faire le lien avec le Tarn
- Tirer parti de la future voie de contournement
- Créer des liaisons entre le cœur de ville et les autres pôles de la commune

Logement et population

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Bourg-centre dynamique • Qualité de vie • Bonne desserte routière en transport en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Vacance en centre-ville • Décalage taille logement/taille des ménages • Périphérie attractive

<ul style="list-style-type: none"> • Stationnement aisé et gratuit • Gain de population 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de jardin de ville • Logement anciens non adaptés à la demande : taille des logements et absence d'extérieurs
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Prix de l'immobilier attractifs • Potentiel de captation des actifs • Disponibilités foncières en centre-ville • + 800 logements à produire. En termes de logements sociaux (dont certains à destination des séniors), à ce jour, plusieurs projets privés sont en cours de réflexion, cependant, il y a une volonté des élus d'inclure ces logements sociaux dans des opérations garantissant une mixité sociale sur la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des équipements et services pour répondre aux nouveaux habitants de ces 800 logements • Gestion de l'urbanisation en lien avec la ZAN, risque de réchauffement
> Enjeux identifiés à l'issue du diagnostic	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Lutter contre la désertification et la dégradation du centre bourg</i> - <i>Assurer et encadrer l'accueil de population en densification douce</i> - <i>Stimuler les projets privés pour faire du centre bourg le plus bel écrivain</i> 	

Article 3 : La stratégie et le projet de développement et de valorisation :

La commune de Bessières a pour objectifs :

- D'améliorer le cadre de vie de ses habitants ;
- D'attirer l'usager en cœur de ville malgré l'arrivée de la voie de contournement ;
- De développer les mobilités (douces) et le maillage ;
- Assurer aux administrés une offre de services complète, pour maintenir son rôle de pôle d'équipements et de services.

Le projet de valorisation à long terme, d'ici 15 à 20 ans, se base sur un centre-ville apaisé et dynamique qui permettra l'accueil de nouvelles populations pour atteindre ses objectifs de densification sans pour autant dénaturer la ville. En effet, la densification prend des formes différentes selon les quartiers afin de rester compatible avec le besoin recherché par les habitants des territoires ruraux, il est nécessaire d'étudier la compatibilité des projets de constructions avec la capacité du territoire à les accueillir et de développer de concert le service public en adéquation avec le besoin d'une population croissante.

Plusieurs leviers doivent être activés pour accueillir les populations et ainsi atteindre les objectifs, en termes de logements notamment, sans dénaturer la ville.

Le point de départ de la stratégie mise en place s'appuie sur une étude de mobilité qui permettra d'une part de faire une photographie de la commune et d'établir des perspectives s'inscrivant dans une densification douce et intelligente. Cette étude permettra d'autre part d'interroger les choix d'implantation des nouveaux équipements nécessaires à l'agrandissement de notre ville, mais aussi de repenser le maillage de la commune et les dessertes des différents quartiers. Des équipements

appropriés au besoin, bien dimensionnés et judicieusement positionnés sont la garantie d'une bonne qualité de vie pour les citoyens.

La démarche municipale s'appuie sur les atouts de Bessières, dont la traversée de ville permet de sillonner le long d'une grande aire verdoyante arborée de platanes, en plein cœur de ville : l'esplanade Bellecourt. Cette configuration est singulière. La périphérie de la ville est davantage marquée par des quartiers résidentiels et des espaces agricoles et boisés. Située à proximité immédiate de la forêt de Buzet, la ville de Bessières bénéficie de cet espace boisé au sud de la ville, largement utilisé par les Bessiérains pour les promenades et activités en extérieur.

Bessières est également portée par le tourisme du fait de sa proximité avec le Tarn, et le dynamisme de ses animations qui en font son identité. La présence de petits commerces en cœur de ville invite également à flâner autour de l'esplanade.

Bessières c'est une ville qui doit également son développement aux secteurs économique et industriel. Historiquement, la ville était un carrefour commerçant, grâce à la rivière Tarn qui la traverse et qui permettait d'acheminer les marchandises. Aujourd'hui, la commune base son économie sur les commerces et les industries. Géographiquement au centre du triangle formé par trois grandes villes (Toulouse – Albi – Montauban), son attractivité économique est en pleine croissance exponentielle, en parfaite harmonie avec les enjeux fixés pour l'accueil des populations.

De plus, le recyclage, les nouvelles énergies renouvelables et le développement durable sont particulièrement à l'honneur avec l'incinérateur implanté au sein du parc économique du Triangle, à côté des serres maraîchères bénéficiant de la cogénération. D'autres projets novateurs et éco-circulaires d'entreprises privées s'inscrivant dans cette lignée vont prochainement voir le jour. L'entreprise LHYFE, premier fournisseur d'hydrogène vert et renouvelable s'implantera sur le territoire de la commune en 2023. Le centre de tri de déchets non dangereux DECOSSET s'implantera quant à lui sur la commune au mois d'octobre de l'année 2023.

- Incidence du projet de contournement : chance ou menace ?

Les travaux de création de la voie de contournement entre Bessières et Buzet-sur-Tarn vont prochainement être effectués par le département (démarrage prévu fin 2023). S'en suivra le déclassement de la portion de route départementale n° 630, à hauteur de la ville de Bessières, après mise en fonctionnement de la voie de délestage.

Ces travaux vont permettre de diriger le flux routier de poids lourds en dehors du cœur de ville. Or cette perte de flux entraîne avec elle une perte d'usagers et de clients potentiels pour les commerces de proximité. En effet, la création du contournement va venir modifier les habitudes de circulation et d'achats des usagers. L'enjeu sera de revitaliser le centre bourg avec cette perte de flux et le développement de la périphérie.

- Le soutien et la valorisation des commerces de proximité

Le centre bourg compte différents commerces de proximité tels que des services à la personne, des commerces de bouche...

L'enjeu que représente le contournement s'envisage au niveau du détournement du flux routier. Les commerces de proximité auront donc besoin du soutien de la commune pour exister et être valorisés auprès des usagers.

La ville craint une désertification du centre-ville à l'instar d'autres villes qui ont subi des déviations de flux routiers.

L'attrait du centre-ville doit être valorisé par la présence de commerces, équipements et services qui maintiendront de l'activité en cœur de ville.

- **Répondre aux besoins des habitants tout en maintenant le niveau de qualité de vie**

Les habitants de plus en plus nombreux demandent l'accès aux services et aux infrastructures qui garantissent une bonne qualité de vie.

Nous constatons une sollicitation en hausse des équipements ludiques et sportifs du fait de l'augmentation constante de la population. L'école maternelle quant à elle, est en butée de ses capacités d'accueil sans solution d'extension ou d'agrandissement.

La plaine de Balza qui accueille de nombreux équipements publics, reçoit aussi la cuisine centrale et l'école élémentaire publique Louise Michel. Pour autant cette zone n'est qu'en partie occupée et un vaste espace peut encore être aménagé et accueillir d'autres équipements publics.

Cette plaine de Balza est très fréquentée par les familles et les adolescents ce qui fait d'elle un véritable lieu de vie intergénérationnel.

La qualité de vie réside également dans la lutte contre la désertification médicale. Bessières est identifié comme pôle d'équilibre sur son territoire car elle concentre un certain nombre de services et équipements publique. Cependant, nous constatons que les médecins et professionnels de santé sont en fin de carrière et les départ à la retraite vont se succéder dans les années à venir. Pour autant nous assistons à une croissance démographique qui engendre une augmentation de la demande en termes de soins médicaux et paramédicaux.

- **Intensifier la ville de proximité : une offre commerciale diversifiée, claire et complémentaire**

La commune compte deux pôles commerciaux opposés autant géographiquement que sur leurs offres de commerce. Le centre-ville héberge des commerces de proximité tandis que le centre commercial, *Les Portes de Bessières*, propose l'offre de grandes enseignes ainsi qu'une jardinerie et un magasin professionnel de motoculture.

L'objectif est de conforter ces deux pôles pour maintenir une diversité d'offres commerciales. En effet, ces deux zones sont complémentaires et doivent pouvoir cohabiter pour permettre à l'usager de trouver une réponse à ses besoins.

- **Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie**

La commune s'agrandit, et les besoins des usagers se multiplient.

En termes d'équipements scolaires, l'école maternelle l'Estanque n'est plus adaptée au nombre d'élèves accueillis. De plus son implantation ne permet pas l'extension du bâtiment. Un projet de déplacement de l'école est prévu sur la plaine de Balza, dans le même secteur que l'école élémentaire Louise Michel afin de faciliter la proximité de ces pôles et de réduire les flux de circulation.

En effet, le chemin Balza étant une voie sans issue, la création d'un rond-point prévu par le conseil départemental dans le cadre des travaux du contournement permettra de relier le cul de sac à la voie de contournement, et ainsi permettre aux parents et usagers de se diriger vers Toulouse, sans avoir à reprendre le chemin Balza en sens inverse, chemin qui est actuellement très engorgé aux heures de pointe.

Il est également envisagé une voie qui permettrait de relier le chemin Balza à la route départementale RD 630 actuelle, à hauteur de l'ancien Super U. Ainsi ce maillage routier permettrait de faciliter les circulations et de désenclaver le quartier Balza. De plus, la plaine accueille déjà de nombreux équipements sportifs et culturels (tennis, city stade, Skate Park, salle de cinéma, halle au sport,

boulodrome, espaces verts ...) qui pourront facilement profiter aux élèves de la nouvelle école, et accroître ainsi leur « rentabilité sociale ».

Article 4 : Les mesures opérationnelles du Contrat Bourg-Centre

Au sein de chacun des axes stratégiques identifiés par le projet de développement et de valorisation, des fiches Actions (en annexe 1) présentent la mise en œuvre opérationnelle du contrat pour la période 2022-2028.

Les projets prioritaires, découlant de ces fiches Actions, pour la période 2022-2024 sont inscrits au sein du programme pluriannuel 2022-2024 du contrat Bourg-Centre (en annexe 2). Ces projets ont vocation à figurer dans l'un des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie du PETR Pays Tolosan et à être accompagnés par la Région dans le cadre des dispositifs d'intervention régionaux en vigueur.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2022-2027)	Moyen terme (2028-2029)	Long terme (2030 et +)
AXE STRATEGIQUE 1 :				
Faire du contournement une chance pour le centre-ville : un cœur de ville fluide et à l'échelle du piéton				
ACTION 1.1 : requalifier les voiries impactées par le futur contournement	Projet 1.1.1 : Réalisation d'une étude de mobilité	×		
	Projet 1.1.2 : Requalifier la RD630 en cœur de ville	×		
	Projet 1.1.3 : Requalifier la rue du Petit Pastellié	×	×	
	Projet 1.1.4 : Requalifier la rue Privat	×	×	
ACTION 1.2 : valoriser le cœur de ville et les entrées de bourg	Projet 1.2.1 : Valoriser les entrées de ville	×		
	Projet 1.2.2 : Requalifier le boulevard du Tarn	×	×	
	Projet 1.2.3 : Requalifier l'esplanade Bellecourt et ses abords	×	×	
AXE STRATEGIQUE 2 :				
Intensifier la ville de proximité : un offre commerciale diversifiée, claire et complémentaire				
ACTION 2.1 : Valoriser et soutenir les commerces	Projet 2.1.1 : Réorganiser l'offre en centre-ville		×	
	Projet 2.1.2 : Soutenir les commerces existants du centre-ville	×		
ACTION 2.2 : Renforcer la signalétique	Projet 2.2.1 : Charte de signalétique de la ville		×	

	Projet 2.2.2 : Mettre en place une signalétique vers les équipements et commerces		X	
AXE STRATEGIQUE 3 : Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie				
ACTION 3.1 : Accompagner les projets privés	Projet 3.1.1 : Mettre en place un permis de végétaliser	X		
	Projet 3.1.2 : Rénovation énergétique	X		
ACTION 3.2 : Améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des usagers	Projet 3.2.1 : Création d'une maison de santé	X		
	Projet 3.2.2 : Déplacement de l'école maternelle et valorisation des accès	X		
	Projet 3.2.3 : Création d'une restauration scolaire mutualisée	X		
	Projet 3.2.4 : Amélioration de la Cuisine centrale		X	
	Projet 3.2.5 : Création d'un poumon vert sur la plaine de Balza	X	X	
	Projet 3.2.6 : Création d'un parcours sportif à la plaine de Balza (mobilier de gym)	X		
	Projet 3.2.7 : Ouverture d'une piscine communale	X	X	
	Projet 3.2.8 : Aménagement des stades	X	X	
	Projet 3.2.9 : Création d'une salle des fêtes		X	
ACTION 3.3 Valoriser la rivière Tarn	Projet 3.3.1 : Installation d'une piscine en eau vive sur le Tarn	X	X	
	Projet 3.3.2 : Relier le Tarn et la forêt de Buzet via un maillage de cheminement doux		X	

Pour la période 2025-2028, les partenaires conviennent d'établir à ce stade, en complément du présent contrat bourg-centre, un programme pluriannuel de projet et d'investissement (P.P.P.I) qui constituera un outil de suivi indicatif et partagé de l'ensemble des projets envisagés sur le territoire pour cette période. Un nouveau programme pluriannuel sera établi à mi-parcours par les partenaires pour la seconde période du contrat.

Article 5 : Les partenaires

Article 5-1 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement

Du territoire de la Communauté de communes Val' Aïgo

La Communauté de communes Val'Aïgo anime le développement touristique et économique sur son territoire. Elle porte le projet de navigabilité du Tarn, les baignades en eaux vives, les piscines de plein vent, l'extension de la voie verte et le développement des pistes cyclables et coordonne les projets touristiques et certains projets culturels (résidences de territoire en parallèle de la résidence d'artistes de Villemur, le cinéma de plein-air, etc.).

Au titre du développement économique, elle a compétence pour intervenir sur les zones d'intérêts économiques (3 sur le territoire : Zone d'Activités du Triangle à Bessières, zone de Pechnauquié à Villemur et la zone des Portes du Tarn à Buzet sur Tarn) et commercialiser les lots libres. Elle mène des actions ciblées, notamment grâce à son service emploi et aux antennes de la Maison de services au public (Bessières et Villemur). Plus récemment elle porte le projet des tiers-lieux, espaces de coworking indispensable au tissu économique du territoire.

La Communauté de communes vient aussi d'adopter un Plan Climat Air Energie, déployé et animé par le SCOT Nord Toulousain pour le compte de ses 4 EPCI membres.

Du territoire de projet PETR Pays Tolosan

Sur le Territoire du PETR Pays Tolosan, ce sont 26 communes pré-fléchées vers le dispositif Bourg Centre. Et elles jouent un rôle central sur le territoire et doivent répondre aux attentes de la population dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs...

Le projet de contrat territorial du PETR Pays Tolosan Occitanie 2022-2028 est un document partagé et fédérateur qui permet la déclinaison de la vision des élus en actions opérationnelles.

Il assure une cohérence des différentes politiques menées et décline une vision stratégique commune en plans d'actions. Le projet de territoire s'articule autour de 3 grands enjeux dans lesquels le contrat bourg-centre de Bessières s'inscrit pleinement.

<p>ENJEU 1 Améliorer et préserver la qualité de vie</p>	<p>Objectif Stratégique 1 Développer des équipements et services à la population</p>	<p>Mesure Opérationnelle 1.1 <i>Aménagements des espaces publics et valorisation des Bourgs Centres</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 1.2 <i>Accompagnement à l'élaboration d'un projet global et transversal de développement et de valorisation du Bourg Centre</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 1.3 <i>Lutter contre la désertification médicale</i></p>
	<p>Objectif Stratégique 2 Libérer les énergies sportives et culturelles</p>	<p>Mesure Opérationnelle 2.1 <i>Répondre aux besoins en équipements et services aux publics</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 2.2 <i>Construction ou extension d'équipements de services mutualisés</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 2.3 <i>Lieux d'accueil en faveur de la petite enfance</i></p>
<p>ENJEU 2 Soutenir une économie responsable, plurielle et diversifiée</p>	<p>Objectif Stratégique 3 Démultiplier l'activité et l'emploi</p>	<p>Mesure Opérationnelle 3.1 <i>Asseoir la destination touristique du Pays Tolosan</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 3.2 <i>Développer et qualifier les infrastructures économiques</i></p>
		<p>Mesure Opérationnelle 3.3 <i>Expérimenter de nouvelles formes de travail</i></p>
	<p>Objectif Stratégique 4</p>	<p>Mesure Opérationnelle 4.1 <i>Développer et structurer les filières courtes</i></p>

	Accompagner une économie plus résiliente et vertueuse	Mesure Opérationnelle 4.2 <i>Réaliser des études préalables et aider au démarrage d'activités nouvelles</i>
		Mesure Opérationnelle 4.3 <i>Sensibiliser la population à l'économie circulaire</i>
ENJEU 3 Favoriser un développement engagé dans la lutte contre le changement climatique	Objectif Stratégique 5 Faire circuler les hommes, les données et les flux	Mesure Opérationnelle 5.1 <i>Développer l'intermodalité</i>
		Mesure Opérationnelle 5.2 <i>Création de connexions physiques</i>
		Mesure Opérationnelle 5.3 <i>Innover et expérimenter pour un territoire connecté</i>
	Objectif Stratégique 6 Impulser la transition énergétique et écologique	Mesure Opérationnelle 6.1 <i>Préserver et valoriser les ressources naturelles</i>
		Mesure Opérationnelle 6.2 <i>Favoriser les énergies propres</i>
		Mesure Opérationnelle 6.3 <i>Renforcer la performance énergétique et promouvoir la mise en œuvre d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics</i>

Article 5-2 : Modalités d'intervention et contributions

Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de communes Val' Aïgo

La Communauté de communes fournit un appui aux communes : logistique, urbanisme, marchés publics, ingénierie. Elle articule son territoire autour de pôles à fort enjeux d'habitat, de commerces, d'artisanat, d'industries, patrimoniaux, etc.

Modalités d'intervention et contributions du PETR Pays Tolosan

Le PETR Pays Tolosan fournit un appui en ingénierie, montage de projet et recherche de financements.

Le PETR Pays Tolosan coordonne plusieurs outils contractuels permettant de réaliser les actions en cohérence avec le projet de territoire.

Pour cela, le PETR Pays Tolosan peut accompagner les projets inscrits dans le cadre du Contrat Bourg Centre de Bessières au travers :

- Du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, approuvé par la Commission Permanente de la Région le 09 février 2023 et son avenant du 09 juillet 2023,
- Du Contrat de Relance et de Transition Écologique 2020-2026 signé entre l'Etat et la CCVA,
- Du programme LEADER 2023-2027,

Au titre de ces procédures contractuelles, les services du PETR Pays Tolosan pourront être sollicités afin d'apporter une assistance technique à la recherche des moyens financiers mobilisables dans la mise en œuvre des projets ainsi que pour le suivi des dossiers de demande de subventions auprès des partenaires.

Le PETR Pays Tolosan est le relais local du dispositif « Bourgs Centres » qui permet de soutenir les projets de développement et de valorisation des bourgs centres pour renforcer leur attractivité, notamment par l'aménagement de leurs espaces publics, leurs équipements....

Contributions du CAUE à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation :

De façon globale, le CAUE se propose d'accompagner la collectivité dans la mise en œuvre et le suivi des actions.

Dans le cadre de ses missions de conseil aux collectivités, le CAUE se positionne en amont de toute maîtrise d'œuvre, pour une aide à la décision.

Cela se traduit :

- Dans la mise en œuvre des actions programmées, par un accompagnement pré-opérationnel : orientations, préprogrammation, choix du maître d'œuvre....
- Dans la poursuite de la réflexion globale, par un accompagnement stratégique : recadrage des actions, programmation des actions à plus long terme...

Le CAUE participe, à la demande de la collectivité, à tout groupe de travail technique ou comité de pilotage de suivi.

Enfin, le CAUE peut donner des conseils/avis sur les projets déjà engagés.

Contributions de l'EPFO (Établissement public foncier d'Occitanie) :

L'EPF d'Occitanie, partenaire du dispositif régional « contrat bourg-centre », accompagne les petites villes, bourgs ruraux ou péri urbains d'Occitanie dans leur politique de dynamisation de leurs bassins de vie.

Une collaboration forte entre les services de la Région et des services de l'EPF permet d'identifier les problématiques foncières des territoires.

L'EPFO accompagne les communes dans :

- La qualification et la valorisation du patrimoine ;
- La qualification du cadre de vie, le développement économique y compris le tourisme pour les territoires concernés ;
- Le développement de l'offre de logements.

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement du Département de la Haute-Garonne et modalités d'intervention et contributions du Département :

En tant que chef de file de la solidarité territoriale et garant de l'équilibre des territoires, le Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagne les communes jouant un rôle de centralité ou de pôle sur un territoire pour améliorer l'accessibilité, la proximité et l'autonomie des bassins de vie.

À cet effet, il soutient historiquement les investissements et les projets qui visent à redynamiser les communes : requalification de voiries et d'espaces publics, équipements publics, habitats, espaces publics, infrastructures numériques, projets touristiques...

En valorisant et coordonnant ses dispositifs existants, le Conseil départemental souhaite apporter une meilleure réponse aux besoins des communes, petites et grandes, et une aide optimale à chaque projet intégrant l'ensemble des interventions départementales dès le démarrage du projet. Cette politique départementale s'inscrit en complémentarité des dispositifs de l'Etat et de la Région pour apporter des aides financières optimisées.

Le Conseil départemental étudiera les dossiers de demandes de subvention qui lui seront adressés selon ses règlements en vigueur.

En intervenant sur les communes haut-garonnaises porteuses d'un projet pour leur centralité favorisant le vivre ensemble, le Département déploiera un parcours d'accompagnement global nommé « cœur de

vie ». Dans ce parcours d'ingénierie et de conseils pluridisciplinaires, le Département sera attentif aux enjeux de la transition écologique et du vivre ensemble.

Le Conseil départemental sera aussi à l'écoute des besoins de demain, des aspirations des citoyens dans leur désir d'un bien vivre retrouvé et convivial, en proposant une réflexion d'aménagement prospective et participative, dans la continuité de la démarche Haute-Garonne Demain.

Enfin, le Conseil départemental participera aux comités techniques et comités de pilotage organisés à l'occasion du suivi et de l'état d'avancement des projets découlant de cette convention.

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

L'intervention de la Région sera mise en œuvre via ses dispositifs en vigueur dans les différents domaines essentiels à la vitalité et à l'attractivité des Bourgs-Centres Occitanie tels que :

- La qualification du cadre de vie (patrimoine, aménagements paysagers et valorisation des espaces publics et des façades en cœur de ville, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics, la sécurité des biens et des personnes, ...),
- Le renforcement de l'offre d'habitat (la qualification des logements, la lutte contre la précarité énergétique, ...),
- Les mobilités du quotidien (Pôles d'échanges Multimodaux, mobilités douces, ...),
- Le développement économique et la qualification de l'offre touristique, (infrastructures, espaces de co-working et de télétravail, commerce de proximité, artisanat, ...),
- L'offre de services à la population (dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, des sports, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs, ...).

Tout projet devra faire l'objet d'un dossier de demande de subvention complet déposé selon les modalités spécifiques à chaque dispositif d'intervention.

La Région pourra en outre accompagner des études pour l'élaboration des projets de développement et de valorisation des Communes ou pour la réalisation d'études complémentaires en vue d'approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique des projets structurants visant à renforcer l'attractivité communale.

La Région sera attentive aux projets présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

La prise en compte du Pacte Vert régional :

Afin de décliner son Pacte Vert dans les territoires, la Région a élaboré un référentiel permettant de qualifier les projets portés par les territoires au regard de 6 objectifs.

1. Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive,
2. S'adapter à l'urgence climatique,
3. Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions,
4. Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
5. Préserver et développer des emplois de qualité,
6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables,

Ce référentiel territorial a vocation à être mis en œuvre dans le Programme Pluriannuel d'Actions (article 4) des Contrats Bourgs-Centres

Ont vocation à être accompagnés les projets qui respectent les conditions cumulatives suivantes :

- Contribuent significativement à l'atteinte d'un des 6 objectifs territoriaux du Pacte Vert fixé ci-dessus,
- Ne contreviennent à l'atteinte d'aucun des autres objectifs,
- Garantissent la solidarité et la soutenabilité financières des politiques publiques d'investissement sur le territoire d'Occitanie.

Les projets ainsi qualifiés devront ensuite être inscrits dans les Programmations Opérationnelles Annuelles du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028.

La mobilisation des opérateurs régionaux :

Enfin, cette nouvelle génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie mobilisera l'ensemble des opérateurs régionaux pour accompagner les Communes et EPCI dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement :

- ARAC : Agence Régionale d'Aménagement et de Construction
- AREC : Agence Régionale de l'Energie et du climat
- ARB : Agence Régionale de la Biodiversité
- ARIS : Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques
- AD'OCC : Agence de Développement Occitanie
- AGEPY : Agence des Pyrénées
- FOCCAL : Foncière Régionale pour le Commerce de proximité
- La Foncière Agricole d'Occitanie

L'Agence Régionale Energie Climat

A.R.E.C

L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour les projets territoriaux de transition écologique et climatique, qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets (publics et privés), de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets, avec la mise à disposition de compétences et d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique.

Elle s'attache à proposer des solutions adaptées, qui favorisent l'appropriation de chaque projet et leur gouvernance pour faire de la transition énergétique un levier de dynamique et de développement pour les territoires.

L'AREC s'inscrit dans le cadre de la trajectoire « Région Energie POSitive » qui a pour objectifs de :

- Réduire de moitié la consommation d'énergie régionale par la sobriété et l'efficacité énergétiques,
- Multiplier par trois la production d'énergies renouvelables en Occitanie.

L'Agence régionale d'Aménagement et de Construction

A.R.A.C

En qualité d'outil et d'acteur économique au service du développement des territoires, l'ARAC propose des interventions dans les domaines de l'ingénierie, de l'aménagement et du renouvellement urbain, de la construction, et des super structures ainsi que dans l'immobilier. Sur le volet immobilier, l'ARAC intervient aussi bien en promoteur qu'un investisseur puisqu'elle s'est dotée de filiales dont la vocation est de porter des actifs immobiliers.

Pour transformer les idées en projets réalisables, l'agence dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 110 collaborateurs, intervenant sur l'ensemble des territoires régionaux.

De plus, s'agissant des programmes Bourg Centre, l'ARAC s'est doté de la Foncière Occitanie Centralité Commerce Artisanat Local (FOCCAL) qui intervient sur le volet commercial.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arac-occitanie.fr ou contact@arac-occitanie.fr

L'Agence Régionale de la Biodiversité

A.R.B

L'A.R.B. constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité, intervenant dans le domaine des milieux terrestres, des milieux aquatiques continentaux et des milieux marins.

Dans ce contexte, trois missions sont confiées à l'Agence Régionale de la Biodiversité :

- La valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional et la mobilisation citoyenne : création et animation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie ainsi que le développement et la diffusion de supports de communication pour permettre une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité par le grand public et les élus.
- La mise en réseau des acteurs de la biodiversité à l'échelle régionale : création et pilotage du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie ainsi que le forum régional des acteurs de l'ARB.
- L'accompagnement des porteurs de projet : accompagnement des porteurs de projets pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans les pratiques socio-professionnelles et permettre la réalisation d'actions concrètes avec : la production d'outils tels que des guides, fiches pratiques / l'organisation de sessions de sensibilisation et la coordination régionale pour une offre de formation sur la biodiversité / l'appui et le conseil aux porteurs de projets en particulier les collectivités (élus et agents), les aménageurs, les professionnels du monde agricole et les entreprises.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arb-occitanie.fr ou contact@arb-occitanie.fr

L'Agence du Développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

AD'OCC

L'Agence de développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, AD'OCC, est le bras armé de la Région pour la mise en œuvre de sa politique de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi dans les territoires d'Occitanie.

Grâce à son ancrage local sur 19 sites dans les 13 départements de la région, AD'OCC accompagne les entreprises de la région Occitanie à chaque étape de leur vie. Elle accompagne en proximité les entreprises régionales de toutes tailles, de l'artisanat aux grands groupes, dans l'élaboration de leurs dossiers de financement auprès de la Région et de l'Etat.

Les antennes de l'Agence s'appuient notamment sur une vingtaine de dispositifs de la Région destinés à répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par l'entreprise : investissements productifs, recherche de fonciers ou bâtis et investissement immobilier, recours à de l'expertise, dépenses d'internationalisation, problématiques de formation ou de ressources humaines, etc...

L'expertise d'AD'OCC peut également être mobilisée pour les opérations relatives aux infrastructures économiques tels que les hôtels d'entreprises, pépinières, ZAE, ou tiers-lieux,...

L'agence travaille avec les 162 EPCI d'Occitanie et les conseille en amont de leurs projets jusqu'à l'élaboration d'un dossier de demande d'aide adressé à la Région. L'accompagnement porte notamment sur le calibrage des projets au vu du marché et de la demande des entreprises, et il est aussi enrichi par la mise en relation des collectivités avec d'autres territoires ayant des problématiques similaires (échanges d'expériences).

Pour plus d'informations, et prise de contact, cliquer sur le lien : www.agence-adocc.com

L'Agence des Pyrénées

AGEPY

Trois associations (l'ADEPFO, le CIDAP et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme) ont intégré la nouvelle Agence des Pyrénées, née le 01 er janvier 2021.

La fusion de ces trois associations préexistantes doit permettre aux collectivités publiques d'avoir une vision à 360° des enjeux du massif et de décloisonner les approches et les outils d'intervention, de renforcer les synergies entre les missions de formation-développement (portées par l'ex ADEPFO), de promotion touristique (portées par l'ex Confédération Pyrénéenne du Tourisme) et de développement numérique des zones de montagne (portées par l'ex-CIDAP).

Au-delà, l'ambition majeure de l'Agence des Pyrénées est d'inspirer, encourager et soutenir une nouvelle dynamique de développement dans le massif pyrénéen en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économiques et humaines.

Elle s'est dotée d'une feuille de route autour de quatre défis et donc quatre missions :

- Développer des activités, des projets, de nouveaux usages pour renforcer la prospérité de nos vallées,
- Valoriser l'image des Pyrénées et renforcer leur rayonnement au niveau national, européen et international,
- Préserver des espaces naturels et une biodiversité uniques et souvent menacés,
- Animer le réseau des acteurs pyrénéens et créer une communauté d'action.

Pour plus d'informations et prise de contact : par mail contact@agencedespyrenees.fr ou par téléphone au 05 61 11 03 11

La Foncière Occitanie Centralités Commerce Artisanat Local

FOCCAL

FOCCAL est l'outil de la Région visant à favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité, Elle a pour vocation de procéder à l'étude, la mise au point, l'investissement immobilier patrimonial, la réalisation et la promotion de tous projets immobiliers destinés notamment au développement des activités commerciales, artisanales et/ou de services permettant de renforcer la fonction de centralité des territoires (dont Bourgs Centres Occitanie). Elle accompagne les territoires notamment dans l'acquisition, le portage foncier et immobilier, aux travaux et à la remise sur le marché à des prix soutenables par les acteurs locaux.

Pour plus d'informations, et prise de contact : paul.robledo@laregion.fr

La Foncière Agricole d'Occitanie

La Foncière Agricole d'Occitanie est l'outil créé par la Région pour faciliter le renouvellement des générations des exploitants agricoles et répondre à l'enjeu majeur de l'accès au foncier.

Sa cible : des projets d'installation, souhaitant développer un projet d'agriculture durable, viable et rentable, et qui ne seraient pas accompagnés par les circuits bancaires classiques au vu du montant des investissements nécessaires.

Son objectif : faire du portage foncier pour favoriser l'accès au foncier par un achat différé, limitant l'endettement au lancement et permettant ainsi à l'agriculteur de se concentrer sur les besoins de financements du volet économique.

Concrètement, la foncière achètera le terrain à la place d'un agriculteur qui s'installe, et en restera propriétaire pendant une durée de portage de 4 à 9 ans maximum. L'agriculteur sera alors locataire pendant la durée de portage, et pourra ainsi se concentrer sur les investissements indispensables pour constituer son exploitation. Il achètera son foncier à la fin de la durée portage. Les loyers perçus par la foncière ainsi que les cessions permettront de financer de nouveaux projets. Suite à une première phase d'expérimentation en 2021, la foncière sera opérationnelle au premier semestre 2022.

Pour plus d'informations, et prise de contact cliquer sur le lien : www.arac-occitanie.fr et contact@arac-occitanie.fr et emmanuelle.laganier@arac-occitanie.fr ou stephanie.balsan@laregion.fr

L'Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques

ARIS

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité créer en 2020 l'Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS), afin de relocaliser en Occitanie des activités ou savoir-faire clés indispensables, assurer l'autonomie de la région sur le plan économique, accélérer la transition écologique du territoire et favoriser l'émergence de l'économie de demain.

Créée pour répondre aux enjeux forts de relocalisation et de souveraineté mis en exergue par la crise COVID, l'ARIS va permettre d'accompagner les meilleurs projets des entreprises d'Occitanie de nature à renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles stratégiques, tout en développant les filières d'avenir.

L'ARIS va permettre de soutenir des projets en particulier dans les secteurs clés de la santé, l'alimentation, les transports intelligents, la transition climatique et le numérique... en devenant actionnaire d'entreprises régionales sur des projets de création, de diversification, de développement ou de transformation avec des solutions de portage immobilier : mobilisation de fonds propres ou quasi fonds propres et constitution de sociétés de projets.

L'objectif de la Région est de permettre aux entreprises locales de développer sur le sol régional, les activités dont nous avons besoin.

Article 8 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- La Commune de Bessières ;
- La Communauté de Communes Val'Aïgo ;
- Le PETR du Pays Tolosan ;
- Le département de la Haute-Garonne ;
- La Région Occitanie.

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Bessières :

- Les services de l'Etat (Préfecture, DDT, ...)
- Le CAUE, l'EPFL, l'ARS....

L'organisation et le secrétariat permanent du Comité de pilotage Bourg-Centre sont assurés par la commune de Bessières en lien avec la Communauté de Communes Val'Aïgo.

Il a pour mission :

- De suivre l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie du PETR Pays Tolosan ;
- De mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation ;
- De s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Ce COPIL se réunira une fois par an, en cohérence avec la comitologie mise en place dans le cadre du Contrat Territorial associé.

Article 9 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une période débutant à la date de son approbation par la Région et se terminant **au 31 décembre 2028**.

Une clause de revoyure est fixée à mi-parcours du présent contrat à compter de son approbation par la Région et au plus tard à **la fin du second semestre de l'année 2024** afin de procéder à un premier bilan des actions engagées et, le cas échéant, de procéder à la réorientation / évolution du Programme d'actions défini dans le présent contrat.

Fait à Bessières le 10 juillet 2023



<p>Le Maire de la commune de Bessières,</p> <p>Cédric MAUREL</p>  <p style="text-align: right;">Signature</p>	<p>Le Président de la Communauté de Communes Val'Aïgo</p> <p>Jean-Marc DUMOULIN</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>	<p>Le Président du PETR Pays Tolosan,</p> <p>Didier CUJIVES</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>
<p>Le Président du Département de la Haute-Garonne,</p> <p>Sébastien VINCINI</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>	<p>La Présidente du Conseil Régional d'Occitanie/Pyrénées Méditerranée</p> <p>Carole DELGA</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>	<p>La Directrice de l'Établissement Public Foncier Local</p> <p>Sophie LAFENETRE</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>
<p>La Présidente du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E),</p> <p>Maryse VEZAT-BARONIA</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>		

Annexe 1 : LES FICHES ACTIONS

Axe 1	Fiche action 1.1.
Faire du contournement une chance pour le centre-ville : un cœur de ville fluide et à l'échelle du piéton	Requalifier les voiries impactées par le futur contournement
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Bessières est traversée par une voie départementale empruntée par de nombreux véhicules (voitures et camions), créant des nuisances pour les logements du cœur de ville qui concentrent dégradation et vacance. Très prochainement, un contournement permettra de dévier une partie du flux routier et la voie principale transversale sera requalifiée dans le cadre de la revitalisation du cœur de ville. La RD doit être déclassée une fois la mise en service du contournement. Un travail entre la ville, la communauté de communes et le département est en cours.</p> <p>La rue du Petit Pastellié est l'une des voies secondaires qui irriguent depuis le cœur de ville, d'autant plus lors la mise en fonctionnement du contournement car elle donnera accès au sud au seul pont traversant la voie de délestage semi-enterrée. Cette voie étroite en sens unique va donc prendre une grande importance dans le schéma de circulation bessiérais et nécessite qu'une attention particulière soit portée à son aménagement.</p> <p>La rue du Petit Pastellié est également la voie d'accès à l'EPHAD Le Pastel et la piscine municipale, deux équipements amenant des publics et modes de déplacement divers à se croiser (piétons, cyclistes, jeunes, groupes d'enfants, seniors, voitures...).</p> <p>La rue Privat est une voie à double sens qui dessert l'école de l'Estanque, et prochainement un lotissement communal de 06 lots. Lors des interactions avec les habitants, il est ressorti la difficulté de circuler pour les poussettes et les groupes d'enfants. Une réflexion est à mener sur la place des piétons, les dimensions des trottoirs etc.</p> <p>La rue Privat donnera au sud sur la passerelle piétonne qui traverse la voie de délestage. Elle va donc prendre une importance particulière dans les circulations douces entre le sud de la commune et le cœur de ville.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Etudier les flux de circulation et optimiser le système circulatoire en lien avec l'ouverture de la voie de contournement</i> ✓ <i>Optimiser le stationnement</i> ✓ <i>Diversifier les usages, la convivialité et les rencontres en cœur de ville</i> ✓ <i>Renforcer le lien entre Nord et Sud de la commune, qui seront demain séparés par un axe de circulation important</i> ✓ <i>Permettre à tous les usagers de circuler de façon sécurisée vers et depuis le cœur de ville</i> ✓ <i>Permettre une circulation fluide de tous les usagers, notamment aux heures de pointe pour la desserte de l'école</i> ✓ <i>Faciliter la circulation des piétons et cycles, notamment en lien avec la passerelle piétonne</i> 	

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.1.1. : Réalisation d'une étude de mobilité

Descriptif :

- Point de départ de la stratégie de revitalisation du centre bourg, en lien avec l'avancement des travaux de contournement qui vont impacter le flux routier actuel.
- Etablir un diagnostic mobilité se basant sur la circulation, le stationnement, et les voies douces, en mettant en évidence les potentiels, les enjeux et les objectifs et en tenant compte des équipements existants et des nouveaux projets urbains
- Dégager des propositions d'optimisation du système circulatoire et des solutions opérationnelles
- Mise en place d'ateliers collaboratifs

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 40 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme 2023 jusqu'à l'année 2027.

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental (secteur routier), DDT31, CAUE, CCVA, PETR Pays Tolosan.

Partenariat financier : Leader, État, Région, Conseil Départemental, Communauté de communes Val'Aigo.



Étude de mobilité

Projet 1.1.2. : Requalifier la RD630 en cœur de ville

Descriptif :

- Définir les linéaires prioritaires pour réaliser les travaux et phaser les séquences à rénover, en scindant les postes de travaux pour les demandes de subventions spécifiques (signalétique, aménagements urbains, mobilier, pistes cyclables, voirie...)
- Définir les ambiances et usages recherchés pour chacune des séquences de la voie : une rue partagée en cœur de ville, plus urbaine sur les entrées de ville etc.
- Intégrer les habitants, les commerçants et les associations, la population et les acteurs économiques dans la réflexion par la mise en place d'ateliers de travail, concertation, aménagements provisoires pour tester certains points (double sens ou sens unique / emplacement chicane...).

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

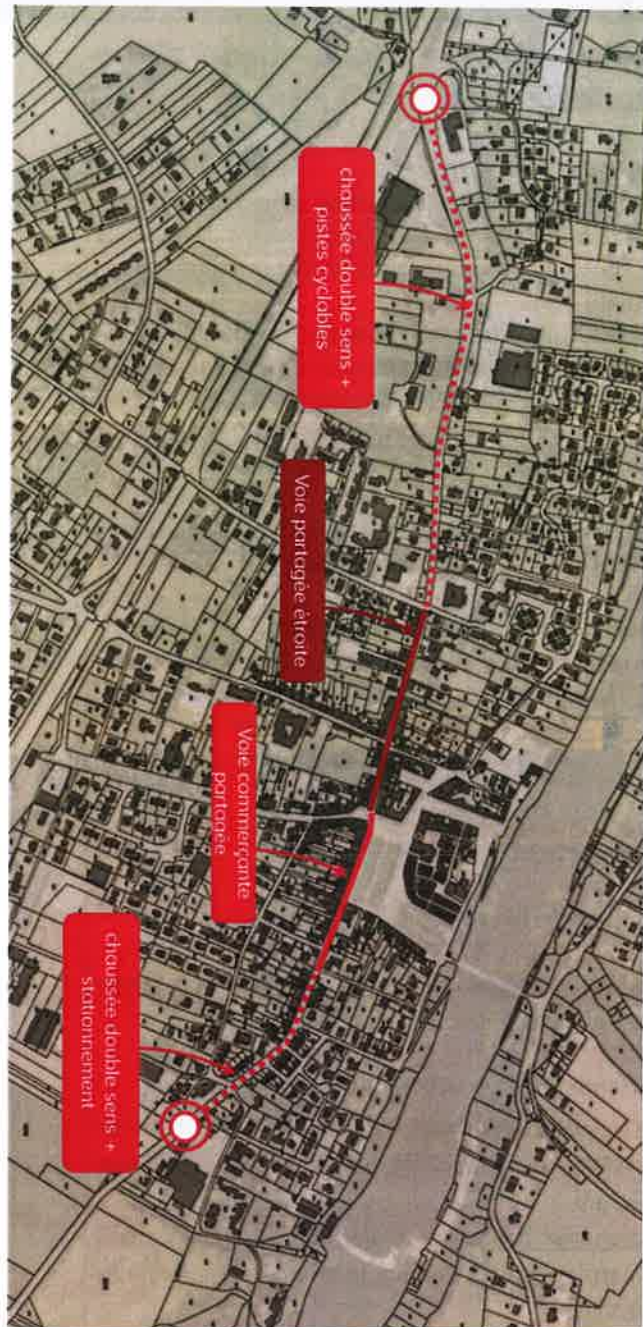
Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 1 500 000 € dont prise en charge CD31 pour la chaussée et CCVA pour les pistes cyclables.

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (prévision du département : démarrage octobre 2023) dépendant de l'avancement des travaux de contournement

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DDT31, CAUE, CEREMA, CCVA, PETR Pays Tolosan
Partenariat financier : Leader, État, Conseil Départemental, Communauté de communes Val'Aïgo.



Projet 1.1.3. : Requalifier la rue du Petit Pastellié

Descriptif :

- Repenser le profil de la voie, la quantité de places de stationnement (entretiens à mener auprès des habitants et des utilisateurs des équipements) pour un meilleur partage de l'espace entre les différents usagers (la rue Privat et la rue du Petit Pastellié seront reliées au sud par une nouvelle voie et un giratoire).
- Aménager un carrefour sécurisé au niveau de la RD accompagnée d'une signalétique claire (lien avec l'action 2.3)
- Engager une équipe de maîtrise d'œuvre commune pour les différents espaces publics du cœur de ville pour une cohérence dans le traitement des sols, le mobilier, l'éclairage...

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 600 000 € + frais d'enfouissement réseaux + étude mobilité

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court ou moyen terme (3 à 6 ans) en commençant par étude de mobilité / faisabilité globale.

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DDT31, CAUE, CEREMA, PETR Pays Tolosan,
Partenariat financier : État, CD31



La rue du Petit Pastellié est indiquée en bleu, elle est actuellement à sens unique

Projet 1.1.4. : Requalifier la rue Privat

Descriptif :

Tout comme pour la rue du petit Pastellié, voirie parallèle à la rue Privat :

- Repenser le profil de la voie, la quantité de places de stationnement (entretiens à mener auprès des habitants et des utilisateurs des équipements) pour un meilleur partage de l'espace entre les différents usagers.
- Aménager un carrefour sécurisé au niveau de la RD accompagnée d'une signalétique claire (lien avec l'action 2.3)
- Engager une équipe de maîtrise d'œuvre commune pour les différents espaces publics du cœur de ville pour une cohérence dans le traitement des sols, le mobilier, l'éclairage, pré-étudiée en amont dans l'étude globale.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 800 000 € + frais d'enfouissement réseaux et étude mobilité et aménagement paysager + étude mobilité

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court voire moyen terme (3 à 6 ans) : en commençant par étude de mobilité / faisabilité globale

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DDT31, CAUE, CEREMA.

Partenariat financier : État, CD31



La rue Privat est indiquée en rose, elle est actuellement en double sens

Axe 1**Fiche action 1.2.**

Faire du contournement une chance pour le centre-ville : un cœur de ville fluide et à l'échelle du piéton

Valoriser le cœur de ville et les entrées de bourg

PRESENTATION DE L'ACTION**Contexte**

La RD630, voie principale de traversée est-ouest du cœur de ville, marque les entrées d'agglomération : à l'est l'entrée de ville est définie par un petit pôle commercial et le premier arrêt de bus, et demain, par un possible accès vers le contournement au sud. A l'ouest, l'entrée de ville est marquée par la sortie du giratoire en suivant les panneaux « centre-ville ». Enfin, au niveau de la plaine de Balza, une nouvelle entrée de ville se dessine au niveau du futur rond-point du contournement.

L'esplanade Bellecourt est l'espace public majeur et central de Bessières. C'est un espace généreux qui n'a aujourd'hui que peu d'usages, bien qu'il accueille le marché de plein vent et des manifestations festives. Depuis mars 2021, 23 nouvelles places de stationnement sont accessibles sur l'esplanade, idéalement situées à proximité des commerces et services. Cette réflexion autour de la qualification de la place continue, et s'étend également à ses abords : parvis de l'église, beau monument qui marque l'entrée de la petite bastide du cœur de ville, place du Souvenir au pied des commerces...

Objectifs stratégiques

- ✓ *Aménager les entrées d'agglomérations*
- ✓ *Marquer le changement d'échelle, d'ambiance*
- ✓ *Donner des repères, une identité*
- ✓ *Traiter la connexion de la voie de contournement à la D630*
- ✓ *Marquer la hiérarchie et la fonction des différents réseaux de transport*
- ✓ *Optimiser le stationnement*
- ✓ *Diversifier les usages, la convivialité et les rencontres en cœur de ville*
- ✓ *Profiter de la proximité du Tarn depuis le Belvédère*
- ✓ *Renforcer la végétalisation en ville sur un secteur proche d'un élément naturel majeur*
- ✓ *Renforcer le stationnement au plus près des commerces, là où il est le plus visible*
- ✓ *Valoriser un espace public majeur de cœur de ville et le patrimoine bâti qui le borde*
- ✓ *Renforcer la place du végétal en ville*
- ✓ *Développer tous les types de mobilités urbaines*

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 1.2.1. : Valoriser les entrées de ville

Descriptif :

Création de 2 ronds point au niveau des connexion avec la voie de contournement :

- Prioriser les aménagements selon les tranches de travaux prévues sur la RD630
- Travail à mener sur la voirie, accotements, signalétique en lien avec les autres actions ciblées
- Engager une équipe de maîtrise d'œuvre commune pour les différents espaces publics du cœur de ville pour une cohérence dans le traitement des sols, le mobilier, l'éclairage...
- Embellissement du rond-point existant à l'entrée ouest de la ville.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 1 500 000 € avec création de deux ronds-points nécessitant des acquisitions foncières

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DDT31, CAUE, CEREMA.

Partenariat financier : Région, Conseil Départemental (avant déclassement), Communauté de communes Val'Aigo.



Projet 1.2.2. : Requalifier le boulevard du Tarn

Descriptif :

- Animer le mail grâce à du mobilier ou aménagements légers facilement mis en place, diversifier les usages (tables de pique-nique, échiquiers, boudrome, sport urbain...). L'aménagement permettra d'éviter l'effet « d'îlot de chaleur urbain » grâce à l'utilisation de matériaux perméables, mise en place de points d'eau par exemple.
- Optimiser et indiquer les places de stationnement. Il est possible de réguler l'utilisation du parking au jour de marché par exemple, grâce à un système de fermeture ponctuelle (chaîne, borne...)
- Compléter les plantations existantes (pieds de murs, pieds d'arbres, jardinières...) par des végétaux économes en eau, d'essences locales afin de renforcer le cachet paysager du site, qui sera en lien avec le projet de piscine en eau vive (action 3.9).
- Valoriser la présence du Tarn en rénovant le Belvédère existant.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 200 000 € à 400 000 € suivant la qualité des matériaux choisis.

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, Conseil Régional, CAUE, CEREMA, ADEME, PETR Pays Tolosan ;

Partenariat financier : État et Leader (création de voies douces), Conseil régional, Conseil Départemental, CCVA



Localisation du parking, aire de jeux et belvédère

Projet 1.2.3. : Requalifier l'esplanade Bellecourt et ses abords

Descriptif :

- Engager une réflexion sur les usages recherchés sur l'esplanade : quelle place pour le mobilier, le stationnement, la végétation ?
- Intégrer les habitants dans la réflexion par la mise en place d'ateliers de travail, concertation, aménagements provisoires pour tester certains points (mobilier éphémères pour l'été, boîtes à livres, bacs plantés...)
- Sécuriser l'arrêt de bus « Esplanade » (1) dans l'optique de favoriser les transports en commun, l'accès au marché et à la gare de Saint-Sulpice.
- Transformer la voie nord de la place du Souvenir en une voie partagée voire piétonne (2), plantée, pour un espace public de qualité au pied du Boulevard des Allées et de ses terrasses.
- le cœur de ville est marqué par la présence de l'hôtel de ville situé au 29 place du souvenir donnant directement sur l'esplanade Bellecourt. L'acquisition d'un bâtiment mitoyen à la mairie, nécessitant une rénovation, permettrait non seulement de conserver une partie dédiée à l'activité commerciale mais aussi d'étendre les locaux de la mairie afin d'affecter une partie de ce bien aux archives et aux services.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 400 000 € avec étude de faisabilité sur cheminement piéton.

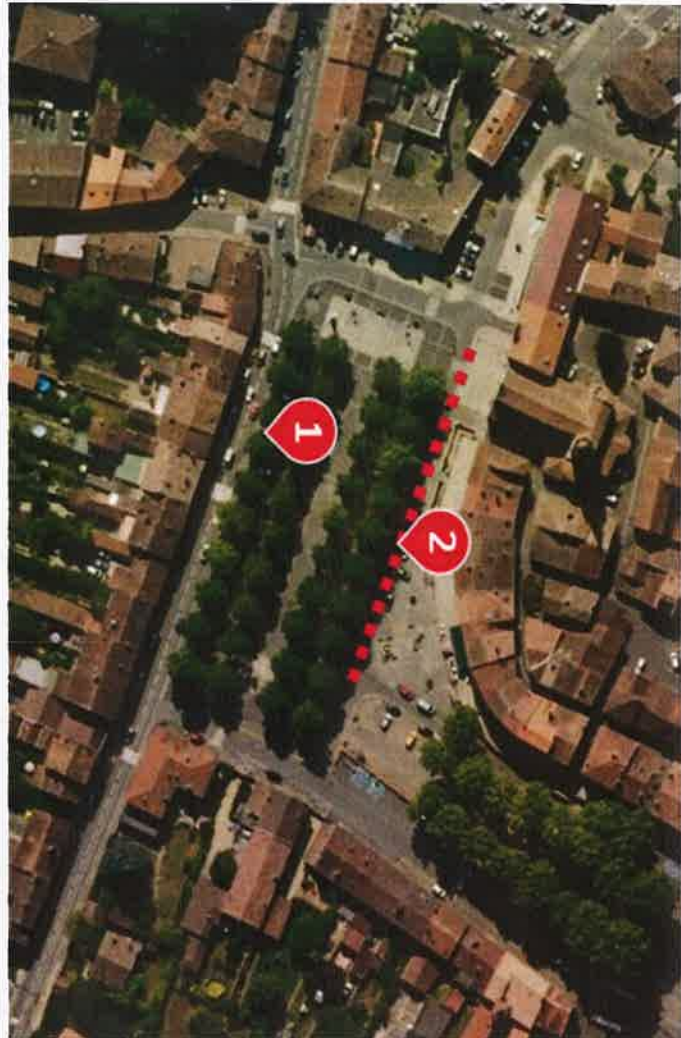
Réhabilitation du bâtiment mitoyen à définir.

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court voire moyen termes (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DDT31, CAUE, CEREMA, PETR Pays Tolosan.

Partenariat financier : Région, LEADER, Conseil Départemental (avant déclassement), Communauté de communes Val'Aigo.



1- Emplacement de l'arrêt de bus « Esplanade »

2- Requalification de la voie au nord de la place du Souvenir

Axe 2	Fiche action 2.1.
Intensifier la ville de proximité : une offre commerciale diversifiée, claire et complémentaire	Valoriser et soutenir les commerces
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Bessières bénéficie de commerces de qualité mais organisés sur 2 espaces distincts dans la ville. La périphérie avec la présence d'une forte locomotive alimentaire et une très grande jardinerie et le centre-ville avec ses commerçants locaux. Les habitants considèrent l'offre de périphérie plus riche. La prédominance commerciale du centre-ville est caractérisée par le secteur de la beauté et des activités de santé.</p> <p>Le centre-ville s'est doté d'une association des commerçants très active. La difficulté réside dans la particularité de l'existence d'une seconde association des commerçants mais en périphérie. Le commerce de centre-ville souffre de cette difficulté de communication et du positionnement de leader de la périphérie.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer l'attractivité du cœur de ville de Bessières ✓ Favoriser l'implantation des activités de bouche plutôt que de services. ✓ Répertorier l'offre au fil du temps afin qu'elle soit disponible facilement et rapidement pour tout nouveau porteur de projet. ✓ Fédérer l'ensemble des commerçants de la ville ✓ Proposer des aides à l'amélioration de leurs commerces ✓ Communiquer sur les événements commerciaux ✓ Diffuser des informations pratiques sur les commerçants, leurs services... 	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	

Projet 2.1.1. : Réorganiser l'offre en centre-ville

Descriptif :

- Accentuer l'offre alimentaire selon la demande de la population. Proposer des locaux ou la création d'un espace sur la place permettant d'accueillir une surface suffisante.
- Orchestrer une synergie entre les bailleurs et la collectivité afin de déterminer le type d'activité dans les locaux vacants ou en cours de mutation.
- Sensibiliser le bailleur à ne pas valider un porteur de projet uniquement par le montant du loyer mais bien dans une logique commerciale complémentaire aux activités présentes dans le centre-ville.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

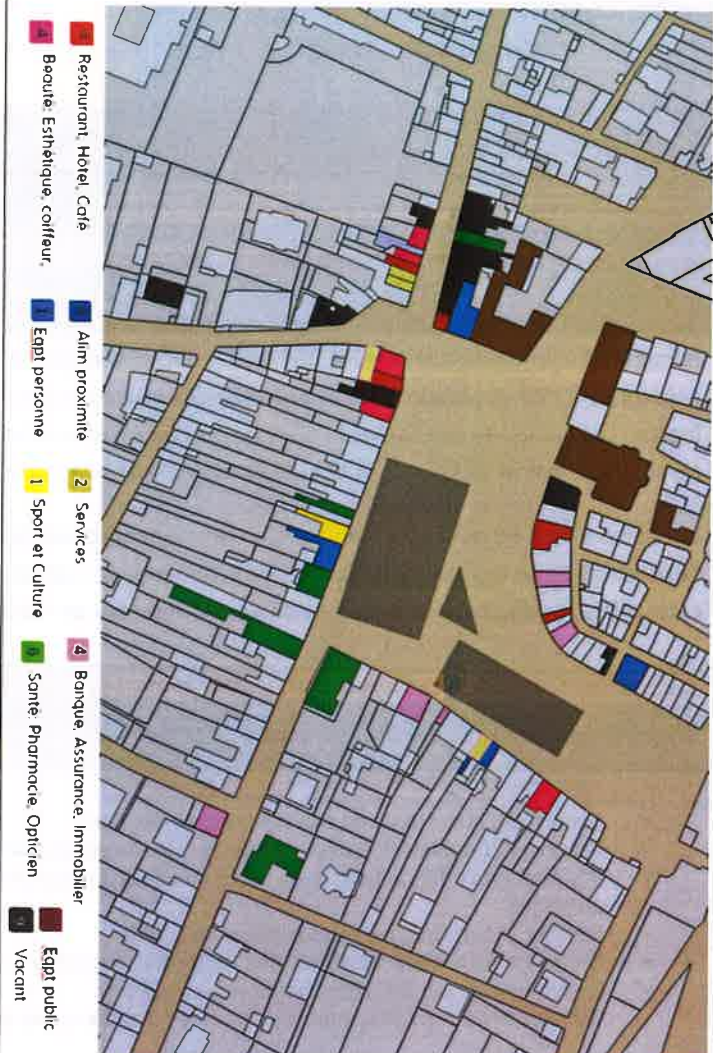
Coût estimatif : uniquement lié à l'organisation des réunions d'informations et de concertation. Si proposition de locaux : coût en fonction du bien loué

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Chambres consulaires (CCI, CMA 31), Associations des commerçants, CD31 (hors volet commerce)

Partenariat financier : Conseil Départemental



Projet 2.1.2. : Soutenir les commerces existants du centre-ville

Descriptif :

- Afin de créer une synergie positive et complémentaire au profit du centre-ville, il est opportun de fédérer l'ensemble des commerçants au sein d'une même association des commerçants. Les budgets générés seront plus importants et permettront de créer plus d'événements au profit de tous les différents types de commerce.
- Proposer des aides selon un projet de rénovation, intérieur et ou extérieur présenté par les commerçants actuels.
- Favoriser le commerce de rez-de-chaussée en faisant modifier par les bailleurs (avec des aides) la dissociation entre logement et commerce afin de faciliter la commercialisation du local marchand.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 7) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CMA 31, Associations des commerçants, CD31 (hors volet commerce), PETER Pays Tolosan,

Partenariat financier (aide au commerce) : Conseil Départemental, Leader



Axe 2**Fiche action 2.2**

Intensifier la ville de proximité : une offre commerciale diversifiée, claire et complémentaire

Renforcer la signalétique

PRESENTATION DE L'ACTION**Contexte**

Tout nouvel arrivant sur la commune n'a pas accès à une liste exhaustive des commerces de la ville sur le site internet communal. L'offre commerciale étant disparate actuellement il est difficile de se faire une idée claire du type d'activités et du nombre de commerçants, surtout en centre-ville. Ceci entraîne en premier choix la consommation en périphérie avec des enseignes visibles et reconnaissables. Certains habitants peuvent ne jamais passer en centre-ville.

Le cœur de ville de Bessières comporte 580 places de stationnement, nombre qui vient d'être augmenté de 23 nouveaux emplacements sur l'esplanade Bellecourt. Une zone bleue (1h00) et une zone verte (3h00) viennent limiter la durée de stationnement afin de favoriser le roulement sur les emplacements stratégiques et commerciaux. Cependant, la sensation d'un manque de places de parking persiste auprès des habitants et visiteurs, du fait du peu de signalétique les indiquant. Des panneaux clairs, comportant le nombre de places disponibles, emplacement, et distance aux lieux clefs permettrait de simplifier le stationnement en cœur de ville.

Objectifs stratégiques

- ✓ Avoir une démarche communicative sur l'existence des commerces et des équipements
- ✓ Favoriser l'information de la vie marchande des commerçants
- ✓ Mettre en avant les commerces du centre-ville par une cartographie identifiée.
- ✓ Rendre lisibles les parkings existants et leur disponibilité
- ✓ Favoriser le commerce en cœur de ville grâce à un stationnement facilité
- ✓ Harmoniser la signalétique à l'échelle du cœur de ville pour renforcer son identité

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 2.2.1 : Charte de signalétique de la ville

Descriptif :

- Définir une charte de signalétique en concertation avec les commerçants du cœur de ville, consommateurs, habitants et visiteurs ponctuels.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : enveloppe annuelle de 20 000 € pour renouveler au fur et à mesure la signalétique. L'étude de mobilité peut porter le coût « intellectuel ».

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Communauté de communes, CAUE, Office du Tourisme, CEREMA, Bureau d'études, PETR Pays Tolosan,
Partenariat financier : Leader (revitalisation commerciale des centres bourgs).

Projet 2.2.2 : Mettre en place une signalétique vers les équipements et commerces

Descriptif :

- Générer une carte interactive, consultable sur le site internet de la ville, sur un support média en mairie et l'application mobile afin de présenter de manière exhaustive toute l'offre commerciale, de services et les équipements de Bessières.
- Ajouter des panneaux à multi-infos. Il est intéressant de savoir où l'on se situe sur une carte, qu'est-ce qu'il y a proximité, comment on peut s'y rendre.
- La technologie d'aujourd'hui permet d'ajouter un QR code à chaque emplacement du commerce ou de l'équipement sur les supports numériques ou des panneaux. Il est alors relié à un site internet propre ou une plateforme regroupant l'ensemble de ces activités.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.



Exemple de signalétique

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : enveloppe annuelle de 10 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme
(2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental,
DDT31, CAUE, CEREMA, PETR Pays Tolosan,

Partenariat financier : Leader, Conseil
Départemental, Communauté de communes
Val'Aigo.

Axe 3**Fiche action 3.1****Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie****Accompagner les projets privés****PRESENTATION DE L'ACTION****Contexte**

Les façades dégradées se concentrent en cœur de ville, et notamment le long de la RD, aujourd'hui très impactante sur les constructions qui la bordent, génératrice de nuisances sonores, visuelles et de pollution. Demain, grâce au contournement et à la requalification de la voirie, ces maisons retrouveront un attrait certain. Pour renforcer les actions privées de ravalement et dupliquer l'effet d'image, la ville choisit de mettre en place un plan de ravalement de façades accompagnée d'aides financières, dans un périmètre ciblé.

Dans une optique de verdissement de la ville et des espaces publics, la collectivité met en place des plantations, des bacs à fleurs etc. Cette politique publique peut être complétée par un accompagnement et un soutien des particuliers afin de planter dans l'espace public (pied de façades, pied des arbres) par un dispositif type « permis de végétaliser », « permis de fleurir »...

La ville de Bessières, de par sa localisation proche de Toulouse, son rôle de pôle d'équilibre et la présence de nombreux services, voit sa population augmenter. Les objectifs d'accueil de population prévus par le SCoT sont ambitieux : +1000 logements entre 2011 et 2030, soit 800 d'ici 2030 si l'on considère les logements déjà construits à l'instant T. Cela correspond à un rythme de +80 logements/an, le double de ce que produisent actuellement les filières de logements. Une révision du PLU est en cours pour encadrer au mieux cette augmentation, mais ne suffira pas à elle seule à activer le gisement nécessaire à l'obtention des objectifs affichés.

Un accompagnement sur-mesure des particuliers dans le cadre d'une opération pilote BIMBY (*Beauty in my Backyard*) permet d'assurer l'accueil de population mais aussi la qualité des projets en densification douce, sans consommation d'espace naturel.

Objectifs stratégiques

- ✓ Valoriser le patrimoine bâti ancien du cœur de ville : préserver et mettre en valeur les éléments architecturaux typiques
- ✓ Transformer favorablement l'image du cœur de ville et de sa traversée en associant les travaux des particuliers aux travaux d'espace public
- ✓ Rénover conjointement les façades des logements et des commerces pour un projet global cohérent
- ✓ Participer à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, créer des cheminements agréables pour tous dans les rues du centre-ville
- ✓ Favoriser la déambulation et la cohésion entre voisins
- ✓ Favoriser la nature et la biodiversité en ville y compris dans les espaces denses par la plantation d'espèces locales, grimpantes
- ✓ Proposer un service de conception accessible à tous sans conditions pour explorer le potentiel foncier de propriétés et accompagner les ménages volontaires dans la production d'une offre nouvelle de terrains à bâtir situés dans l'enveloppe urbaine (<http://www.wikibimby.fr/index.php?title=Accueil>)
- ✓ Déployer une ingénierie de pointe et un coaching sur mesure pour chaque projet (conception architecturale, stratégie patrimoniale, modélisation 3D, stratégie fiscale, économie de la construction, bilan d'opérations, droit privé, gestion du risque immobilier, procédure d'urbanisme, accompagnement des proches, famille et ayants droit, médiation de voisinage, procédure d'accès à l'emprunt, articulation avec les professionnels locaux, analyse de devis)
- ✓ Dans ce cadre, accompagner tous les porteurs de projets souhaitant réfléchir à des scénarios de division foncière ou de recomposition des propriétés permettant l'accueil de nouveaux ménages dans le neuf et accompagner les acquéreurs potentiels (propriétaires occupants et investisseurs) souhaitant se positionner sur cette offre.

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 3.1.1 : Mettre en place un permis de végétaliser et accompagner les privés pour cette végétalisation

Descriptif :

• La végétalisation des rues résidentielles du cœur de ville doit permettre de laisser l'initiative et la gestion aux habitants qui expriment la demande de planter dans l'espace public, en pied de façade afin d'embellir leurs rues. Cette action, appuyée par la collectivité (ingénierie et financement en investissement) doit s'inscrire dans un cadre défini par la Ville et nécessite une autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : Enveloppe annuelle pour la fourniture de graines ou de plans : 5000 € + travaux de percement

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, CAUE, CEREMA.

Partenariat financier : Conseil Départemental, jardinerie locale

Projet 3.1.2 : Rénovation énergétique

Descriptif : La rénovation énergétique vise à accompagner les personnes privées dans leur projet d'amélioration énergétiques, notamment l'isolation thermique des logements.

La commune pourra bonifier la subvention de la région dans le cadre du dispositif Renov'Occitanie afin d'inciter la population à exécuter des travaux de rénovation énergétique.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 1) Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive.
- 2) S'adapter à l'urgence climatique ;
- 3) Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : initiatives privées.

Coût estimatif : enveloppe annuelle à définir selon le

nombre de projets accompagnés et le périmètre ciblé.
Coût total annuel à plafonner.

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (2 à 3 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenaires techniques : CAUE, ADEME.

- 5) Partenaires financiers : la Région assurera l'instruction des dossiers et les validera via le Dispositif « Rénov' Occitanie ».

Axe 3

Fiche action 3.2

Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie

Améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins des usagers

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

Bessières est identifiée en tant que pôle d'équilibre dans son territoire. Dans ce cadre, elle concentre des services et des équipements publics. Afin de renforcer ce rôle, la commune envisage la création d'une maison de santé en cœur de ville, à proximité immédiate du centre de soin médico psychologique et du centre médicosocial, où le stationnement est facile. La discussion avec les professionnels de santé qui pilotent le projet est en cours.

Au sud de la commune se trouve l'école primaire Louise Michel dont l'agrandissement est prévu, associé au déplacement de l'école maternelle qui prendra place dans une nouvelle construction. Les discussions avec les propriétaires des terrains privés ont démarré. Aujourd'hui, l'école est desservie par le chemin de Balza qui se termine en impasse. Une proposition a été faite pour relier le futur contournement au sud, la RD 630 au nord et mailler le secteur de façon à fluidifier le trafic aux heures de pointe.

Au sud et à quelques minutes à pied du cœur de ville se trouve un grand espace vert, aujourd'hui peu aménagé, nommé la « plaine de Balza ». Cet espace ouvert est un atout indéniable pour les habitants des quartiers résidentiels alentours, à proximité immédiate des écoles. Une réflexion est en cours avec le CAUE pour son aménagement et les habitants ont été contacté pour participer à la conception du projet. La végétalisation des parkings des équipements sera intégrée au projet global, notamment celui du cinéma, très aride.

La commune de Bessières s'engage pour limiter la prolifération des pigeons de façon douce grâce à la création d'un pigeonnier contraceptif. Cette solution est promue par plusieurs associations de défenses des oiseaux et du bien-être animal. Il s'agit d'une maisonnette installée en hauteur afin que les volatiles viennent y pondre.

Objectifs stratégiques

- ✓ Renforcer le rôle de Bessières en tant que pôle d'équilibre par la présence de services structurants
- ✓ Anticiper une future pénurie de médecins en attirants de nouveaux praticiens
- ✓ Pérenniser l'offre médicale
- ✓ Diversifier l'offre de soins
- ✓ Augmenter la capacité d'accueil et de stationnement
- ✓ Mutualiser les équipements périscolaires
- ✓ Fluidifier la circulation aux heures de pointe scolaire
- ✓ Bénéficier d'un éventuel accès sur la RD 630 et un accès sortant sur la future voie de contournement
- ✓ Valoriser un espace naturel à proximité immédiate des équipements et du cœur de ville en développant la biodiversité
- ✓ Diversifier les usages : espaces de jeux pour enfants, détente, théâtre de verdure...
- ✓ Limiter les surchauffes en été sur les parkings
- ✓ Favoriser les aménagements paysagers aux abords des équipements, en liaison avec les espaces naturels et cultivés
- ✓ Limiter la prolifération des pigeons

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Projet 3.2.1. : Création d'une maison de santé

Descriptif :

- Création d'une maison de santé qui aura la qualification de « Maison de santé pluriprofessionnelle » de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui permet de bénéficier de subventions et partenariats avec les écoles de médecine.
- Poursuivre la discussion avec les professionnels de santé pour assurer l'adéquation avec les besoins des praticiens.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 7) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 1 557 600 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, professionnel de santé, ARS, PETR Pays Tolosan,

Partenariat financier : État, Région, Conseil Départemental, Europe



Projet 3.2.2 : Déplacement de l'école maternelle et valorisation des accès

Descriptif :

• Cette action est constituée de 3 projets distincts et complémentaires :

1. la réorganisation de l'école primaire Louise Michel : agrandissement de l'espace ALAE sur le réfectoire actuel pour permettre aux enfants d'avoir plus de confort sur les temps périscolaires/extrascolaires.
2. la construction d'un nouveau bâtiment pour déplacer l'école maternelle et la création d'une cantine : création de 8 classes et un espace ALAE. Création d'une cantine scolaire mutualisée aux deux écoles (réfectoire élémentaire et maternel).
3. la mise en place d'un maillage viaire entre la RD 630 après déclassement et la voie de contournement pour désenclaver le chemin de Balza.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : pour la création de l'école : 6 000 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, CAUE, PETR Pays Tolosan

Partenariat financier : État, Région Conseil Départemental



Projet 3.2.3 : Création d'une restauration scolaire mutualisée

Descriptif :

- Répondre aux besoins d'accueil des élèves ;
- Mutualisation du bâtiment entre l'école élémentaire Louise Michel et la future école maternelle.

La construction comprend trois parties :

- 1) Le réfectoire élémentaire ;
- 2) Le réfectoire maternel ;
- 3) Un pôle technique permettant la remise en température des plats et la préparation des services.

L'équipement du réfectoire (électroménager, mobiliers) sera nécessaire pour ce nouveau bâtiment.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 1) Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

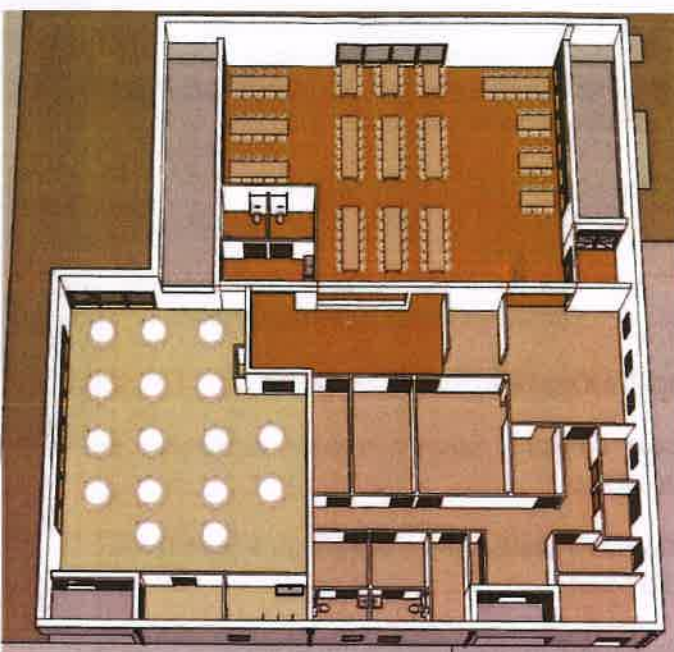
Coût estimatif : estimatif des travaux (hors mobiliers, équipements techniques et ménagers) : 1 686 000,00 € HT soit 2 023 200,00 € TTC subventionnable.

Estimatif de l'électroménager et du mobilier : 150 000 € à 200 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat financier : État, Conseil Départemental, Europe, ADEME PAC géothermie, ADEME photovoltaïque.



Projet 3.2.4 : Amélioration de la cuisine centrale

Descriptif :

La Cuisine centrale de la commune a été créée il y a une vingtaine d'années, elle nécessite des travaux de d'amélioration et de rénovation afin de répondre aux réglementations en vigueur (légumerie, réfrigérateurs, etc...).

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 1) Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie



positive.

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.

Coût estimatif : à définir selon l'état des lieux

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme (5 à 10 ans).

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat financier : Europe, État, Région, Département

Partenaires techniques : Conseil départemental (DDPP), ADEME ;

Projet 3.2.5 : Création d'un poumon vert sur la plaine de Balza

Descriptif :

- Définition du projet en lien avec les habitants et le CAUE
- Plantation d'arbres, arbustes, buissons sur les emplacements prévus sur le parking du cinéma (ou sur d'autres parkings du cœur de ville)
- Plantation en lisière des parkings, en lien avec le parc de la plaine de Balza, et l'espace agricole à l'est.
- Favoriser les essences locales, économes en eau et favorisant la biodiversité.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 2) S'adapter à l'urgence climatique.
- 3) Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 200 000 € pour la phase 1 consistant à aménager la plaine.

Une enveloppe supplémentaire devra être définie pour les installations complémentaires type aire de jeux.

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAUE, Pépinières locales, Association « Arbres et Paysages d'Autan », PETER Pays Tolosan,

Partenariat financier : État « Fond vert », Leader, CCVA, Région dans le cadre du Plan « Arbre et carbone vivant », CD31



Projet 3.2.6 : Création d'un parcours sportif à la plaine de Balza (mobiliers de gym et musculation)

Descriptif :

La commune de Bessières propose d'aménager une partie de la plaine de Balza en proposant un parcours sportifs accessible à tous.

Le bien être étant une valeur forte, cette aire de sport trouvera sa place au sein d'une aire verdoyant et propice à la promenade.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 2) S'adapter à l'urgence climatique.
- 3) Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Coût estimatif : 50 000 €, chiffrage à affiner

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : CAUE, PETR Pays Tolosan,

Partenariat financier : État, Leader, CCVA, Région



Projet 3.2.7 Ouverture d'une piscine communale

Descriptif :

La piscine de la commune a été construite dans les années 70.

La compétence « Gestion des piscines » a été transférée à la Communauté de communes en 2017. Cette compétence a été récupérée par la commune de Bessières en 2023 qui souhaite offrir ce service à tous les habitants.

Compte-tenu de son état actuel, un audit permettra de définir si cet équipement peut supporter des travaux.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : entre 800 000 € et 1 200 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court terme (1 à 2 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : porteur de projet privé ou public, EPFO.

Partenariat financier : État, CD 31, Région, fédération de sport, Agence nationale du sport, EPFO.



Projet 3.2.8 : Aménagement des stades

Descriptif :

- Remplacement d'un terrain en synthétique

Le complexe sportif du stade Jean Amat est composé d'un terrain d'honneur et d'un terrain d'entraînement. La fragilité des terrains limite son utilisation par les associations et engendre de fréquentes fermetures des terrains pour des travaux d'entretien. L'objectif est de transformer le terrain d'honneur en terrain synthétique pour éviter les interruptions régulières des pratiques sportives et ainsi pérenniser son usage tout au long de l'année.

- Aménagement d'un terrain de délestage

Les terrains de sports communaux sont très sollicités, notamment par les associations sportives et les collégiens. La création d'un terrain de délestage permettrait aux usagers de soulager le stade actuel, en répartissant les heures de fréquentation sur un équipement supplémentaire.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

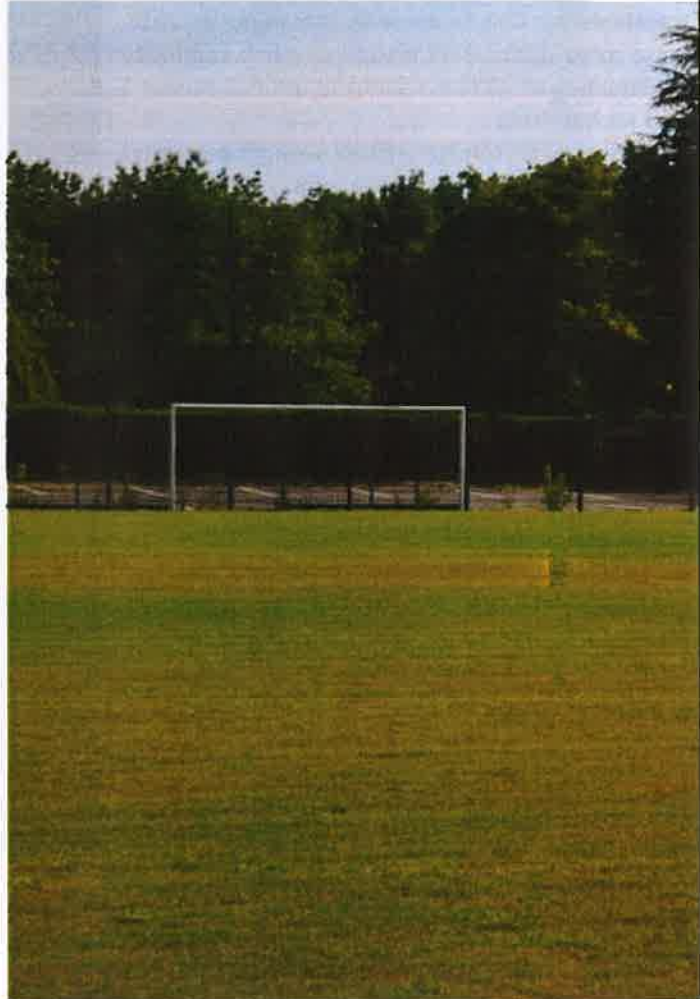
Coût estimatif : 800 000 € à 1 000 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court et moyen terme (2 à 5 ans).

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil départemental, Fédération de Sports.

Partenariat financier : État, Région, Conseil départemental, Fédération de sport



Projet 3.2.9 : Création d'une salle des fêtes

Description : Création d'une salle des fêtes adaptée aux événements privés et publics.

Compte-tenu de l'évolution de la population de la commune, il est opportun de proposer une salle des fêtes en adéquation avec les besoins de la population, de plus en plus

demandeuse. Actuellement, seul un gymnase fait office de salle de fêtes mais celui-ci s'avère inadapté.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Ville de Bessières

Coût estimatif : 1 500 000 €

Calendrier prévisionnel : Démarrage à moyen terme (5 à 10 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil départemental, CAUE.

Partenariat financier : Conseil départemental

Axe 3	Fiche action 3.3
Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie	Valoriser la rivière Tarn
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>La commune de Bessières souhaite mettre en place un système d'éco-pâturage pour l'entretien des berges du Tarn pour commencer, pour éventuellement l'étendre à l'entretien des terrains communaux en friche. Il s'agit d'une solution alternative à la gestion des parcs, jardin et paysages où un troupeau de bétail pâture sur des terrains identifiés pour les entretenir.</p> <p>La communauté de communes Val d'Aïgo a entamé une étude de navigabilité du Tarn sur le territoire afin de permettre une réappropriation de la rivière par ses habitants, de diversifier les usages en proposant des activités de loisirs en lien avec l'eau. Dans ce cadre, Bessières souhaite étudier la faisabilité d'une piscine en eau vive sur les berges côté cœur historique.</p> <p>Deux éléments naturels majeurs encadrent la commune de Bessières : au nord, le Tarn qui longe le cœur de ville et au sud, la forêt de Buzet. Depuis le centre-ville ou les communes voisines, des itinéraires à vélo ou pédestres sont à renforcer, signaler et sécuriser pour relier les lieux touristiques et de loisirs au quartiers résidentiels et de services. Ce projet se relie également au circuit de la voie Verte qui permet de rejoindre les Grands Sites d'Occitanie (Montauban et Albi).</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Limiter l'emploi de machines pour l'entretien des espaces verts et l'évacuation / traitement des déchets verts ✓ Favoriser les méthodes naturelles et écologiques ✓ Renforcer les liens entre Homme et Nature, mais aussi le lien social avec les habitants, petits et grands ✓ Faciliter l'entretien de zones difficiles d'accès comme les berges du Tarn ✓ Retrouver un lien au Tarn dans une commune qui a peu d'interaction avec la rivière ✓ Favoriser le tourisme et les activités de loisirs estivales ✓ Préserver l'écosystème existant et un entretien accru des berges ✓ Favoriser les déplacements à pied ou en vélo sur la commune ✓ Relier les différents sites touristiques de la commune grâce à des itinéraires identifiés (refuge des tortues, Original Green Park, centres équestres et de tir, stade...) et les Grands Sites Occitanie ✓ Sécuriser un itinéraire cyclable entre le collège et le cœur de ville 	
DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	

Projet 3.3.1 : Installation d'une piscine en eau vive sur le Tarn

Descriptif :

- Lancer une étude de faisabilité (sur 1 an) afin d'étudier les mouvements d'eau et risques
- Mise en œuvre d'une piscine sécurisée avec plage.

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 1) Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive.
- 3) Utiliser durablement les ressources, dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 5) Préserver et développer des emplois de qualité.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes

Coût estimatif : 20 000 € année de mise en service dont 3 500 € pour le poste de secours.

Annuellement : agents de surveillance 6 000€ environ par saison et location de WC sèches et douche mobile

Calendrier prévisionnel : Démarrage à court et moyen terme (2 à 5 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : État, Région, Conseil Départemental, Communauté de Communes Val'Aïgo, PETR Pays Tolosan,

Partenariat financier : Leader, État, Région, Conseil Départemental, Communauté de communes Val'Aïgo



Projet 3.3.2 : Relier le Tarn et la forêt de Buzet par un maillage de cheminement doux

Descriptif :

- Identifier, signaler et entretenir les sentiers et parcours cyclables et pédestres, en se raccrochant aux itinéraires existants à l'échelle du territoire (voie verte...).
- Communiquer autour de ces cheminements à l'échelle de la commune mais aussi de la communauté de communes.
- S'engager dans la démarche de labellisation « Ville active et sportive » afin d'entrer dans un réseau et valoriser la présence de nombreux équipements sportifs (piscine, stade, dojo, centres équestres, wakeboard et téléski nautique...).

Référentiel territorial du Pacte Vert :

- 2) S'adapter à l'urgence climatique.
- 3) Utiliser durablement les ressources, dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.
- 4) Améliorer la santé et le bien-être des habitants.
- 6) Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Communauté de communes

Coût estimatif : étude du maillage + enveloppe travaux suivant les tracés du maillage. Estimatif pistes cyclables bidirectionnelles : 350 €/mètre linéaire HT

Calendrier prévisionnel : Moyen terme (5 à 10 ans)

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil Départemental, DETR, PETR, Associations sportives, Association Label Ville active et Sportive, Office du tourisme, CAUE, PETR Pays Tolosan,

Partenariat financier : Région, CD31, Europe



Annexe 2 : PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS

PROGRAMME PLURIANNUEL D' ACTIONS	Contrat 2 nd e génération			Objectif territorial du Pacte Vert
	2022	2023	2024	
AXE STRATEGIQUE 1 : Faire du contournement une chance pour le centre-ville : un cœur de ville fluide et à l'échelle du piéton				
ACTION 1.1 Requalifier les voiries impactées par le futur contournement	Projet 1.1.1 : Réalisation d'une étude de mobilité			4 et 6
ACTION 1.2 Valoriser le cœur de ville et les entrées de bourg	Projet 1.2.2 : Requalifier le boulevard du Tarn			4 et 6
	Projet 1.2.3 : Requalifier l'esplanade Bellecourt et ses abords			4, 5 et 6
AXE STRATEGIQUE 2 : Intensifier la ville de proximité : un offre commerciale diversifiée, claire et complémentaire				
ACTION 2.1 Valoriser et soutenir les commerces	Projet 2.1.1 : Réorganiser l'offre en centre-ville			4, 5 et 6
	Projet 2.1.2 : Soutenir les commerces existants du centre-ville			4, 5 et 6
ACTION 2.2 Renforcer la signalétique	Projet 2.2.1 : Charte signalétique de la ville			4 et 6
	Projet 2.2.2 : Mettre en place une signalétique vers les équipements et commerces			4, 5 et 6
AXE STRATEGIQUE 3 : Renforcer l'identité de Bessières dans son territoire et son attractivité par sa qualité de vie				
ACTION 3.1 Accompagner les projets privés	Projet 3.1.2 : Rénovation énergétique			1, 2, 3, 4 et 6
ACTION 3.2 Améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins des usagers	Projet 3.2.1 : Création d'une maison de santé			4, 5 et 6
	Projet 3.2.2 : Déplacement de l'école maternelle et valorisation des accès			4 et 6
	Projet 3.2.4 : Amélioration de la Cuisine centrale			1 et 4
	Projet 3.2.5 : Création d'un poumon vert sur la plaine de Balza			2, 3, 4 et 6
	Projet 3.2.6 : Création d'un parcours sportif à la plaine de Balza (mobilier de gym)			2, 3, 4 et 6
	Projet 3.2.7 : Ouverture d'une piscine communale			4, 5 et 6

	<i>Projet 3.2.8 : Aménagement des stades</i>						4 et 6
ACTION 3.3 Valoriser la rivière Tarn	<i>Projet 3.3.1 : Installation d'une piscine en eau vive sur le Tarn</i>						1, 3, 4, 5 et 6
	<i>Projet 3.3.2 : Relier le Tarn et la forêt de Buzet via un maillage de cheminement doux</i>						2, 3, 4 et 6